



Page 22  
Salon de la  
gastronomie

# Bains sur Oust

## Bulletin Municipal



Page 12  
Conseil Municipal  
des jeunes



Page 25  
Festival  
du ventre



Page 31  
Korollerien  
Ar uro

Décembre 2022 - N°06



Bains sur Oust

## SOMMAIRE

● Édito du Maire .....	p. 3
● Vie municipale .....	p. 4
● Les échos du conseil .....	p. 14
● Tribune Libre .....	p. 16
● Services municipaux .....	p. 16
● Ça bouge à Bains .....	p. 20
● Les écoles .....	p. 23
● La parole aux associations .....	p. 26
● En bref .....	p. 36
● Etat civil .....	p. 39
● Agenda .....	p. 40

### MAIRIE de Bains sur Oust

Place de la Mairie  
35600 Bains sur Oust

Tél : 02 99 91 70 87

Fax : 02 99 91 70 82

e-mail : [accueil@bainssuroust.fr](mailto:accueil@bainssuroust.fr)

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h (*sauf mercredi*) et de 13h30 à 17h15.

Samedi : de 9h à 12h, *sauf les veilles de fêtes.*

*Fermé les samedis de juillet et août.*

### SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi  
de 7h45 à 12h

et de 13h à 17h30

(*fermé le mercredi matin*)

Tél. : 02 99 91 64 51

Portable : 06 80 68 92 10

Fax : 02 99 91 78 95

[servicetechniques@bainssuroust.fr](mailto:servicetechniques@bainssuroust.fr)

[adjointservicetechniquebainssuroust@orange.fr](mailto:adjointservicetechniquebainssuroust@orange.fr)

URGENCES

Tél. astreintes élus : 06 80 64 43 36

(urgences week-ends et jours fériés)

SAMU : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Gendarmerie : 02 99 72 16 28

Ambulances YVOIR : 02 99 91 77 92

Ambulances ESNAUD : 02 99 71 35 35

Ambulances PROVOST : 02 99 71 10 82

Défibrillateurs : Mairie, Salle des Sports,

Stade de la Potinais, Eglise, Halles du

lavoir, Ecole les Colibris + 1 mobile.

Bulletin Municipal DÉCEMBRE 2022 N°6

Directeur de la publication :

M. Le Maire

Création graphique et impression :

Arménia Graphic - Pipriac

Tél. 02 99 41 80 66

Crédit photo couverture : non divulguée

Tirage : 1750 exemplaires



Retrouvez toute l'info  
de votre ville sur :

[www.bainssuroust.fr](http://www.bainssuroust.fr)

Chèr(e)s Bainsoises et Bainsois,

L'année s'achève et à présent nos regards se tournent vers 2023.

Nous savons que cette nouvelle année nous apportera, comme l'an passé, son lot d'incertitudes et de doutes au milieu de cette crise géopolitique mondiale mais nous savons aller de l'avant. La solidarité, les adaptations aux nouveaux modes de fonctionnement et la résilience font notre force, l'être humain sait puiser dans ses ressources pour se réinventer.

Avec mes adjoints et l'ensemble de la Municipalité, nous travaillons au quotidien pour que les projets engagés se concrétisent. L'année 2023 s'ouvre avec de nouveaux projets en cours et ou à réaliser en fonction des accords de subventions. Les travaux de l'accueil de la Mairie sont à présent achevés et deux nouveaux chantiers s'ouvrent : la réhabilitation de la maison des associations ainsi que très prochainement la reconfiguration des locaux des services techniques.

Trois projets majeurs vont également éclore cette année :

- La résidence seniors « Âges et Vie » ;
- Le projet de réhabilitation du Patronage et de La Fosse Piquet, qui mobilise les associations culturelles de la Commune dans l'objectif de faire aboutir un projet participatif citoyen ;
- La révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) lancée en 2013, dans un contexte très contraint et dont l'approbation est attendue pour le 1er trimestre 2023. La Municipalité entend défendre les intérêts de la Commune pour conserver le maximum de potentiel constructible.

A plus court terme, en cette période de fêtes de fin d'année, notre Commune s'habillera comme à l'accoutumée de ses décorations lumineuses de Noël mais cela sur une plus courte durée. L'augmentation du coût de l'énergie impactera les dépenses de la Commune c'est la raison pour laquelle nous resterons vigilants afin de contenir notre budget « fonctionnement » sans dégrader le service à la population. Si l'État a, de son côté, d'ores-et-déjà annoncé une augmentation des bases fiscales de 4% concernant la taxe foncière, je vous affirme la volonté de la Municipalité de ne pas augmenter la pression fiscale communale.

Tout ceci ne doit pas occulter les moments de bonheur que nous offrent les différentes animations de fin d'année organisées depuis mi-novembre par la Commune. A commencer par le Salon de la Gastronomie qui a remporté un franc succès, puis le marché de Noël, les animations de la Médiathèque et les spectacles offerts aux enfants de la Commune. Et J'espère avoir le plaisir de vous retrouver à la cérémonie des Vœux, à laquelle vous êtes tous conviés, le samedi 7 janvier 2023, à la salle polyvalente.

Je remercie chaleureusement le conseil municipal, adjoints et conseillers, ainsi que l'ensemble du personnel communal. Mes remerciements s'adressent également aux soignants ainsi qu'à la Gendarmerie et aux sapeurs-pompiers pour leur engagement, leur dévouement et le lot de sacrifices et d'abnégations associé à leurs missions. Et je n'oublie pas les acteurs de la Commune : mes remerciements s'adressent aussi aux artisans, chefs d'entreprise, commerçants, enseignants, président(e) et membres des associations communales : grâce à vous tous, Bains sur Oust existe, vit et se dynamise. Merci à tous !

Enfin, permettez-moi d'avoir une pensée émue pour nos concitoyens éprouvés par les difficultés du quotidien. J'adresse ma sympathie et mon soutien aux personnes éprouvées par la maladie. Je présente mes sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.

*A l'aube de cette nouvelle année, je veux vous exprimer, en mon nom et celui des élus du conseil municipal ainsi que l'ensemble du personnel communal, nos meilleurs vœux pour 2023.*

Le Maire,  
Daniel BARRE,

## La fibre optique commence à se dessiner

Si les grandes villes de Bretagne et de France sont déjà largement dotées de la fibre optique, il n'en va pas de même pour les territoires ruraux. Bien que notre commune ait effectivement vu il y a quelques années une première émergence de cette technologie, notamment dans sa partie sud-ouest (Colomel, La Chevalleraie, La Bayais) le territoire est encore très largement sous-équipé. Le programme de développement en cours est placé sous la responsabilité du Syndicat mixte de coopération territoriale Bretagne plus connu sous le nom de Mégalis, lequel est présidé par le Président du Conseil Régional de Bretagne.

Aux premières études du futur déploiement de la fibre optique dit aussi THD (Très Haut Débit) déjà commencées depuis plusieurs années, a succédé la période des interventions sur le terrain. Après une première étape pour vérifier la disponibilité des fourreaux de télécommunications déjà existants, la société AXIONE -filiale de Bouygues, chargée du développement du réseau, a entrepris ses premières interventions dans le secteur Est de la commune (La Bataille, Les Bois). Il s'agissait de la pose de nouvelles canalisations destinées à recevoir dans une phase ultérieure la fibre elle-même. Ce sont des ouvrages de transport dits parfois autoroutes, qui transporteront l'information d'un point à un autre ; Ils seront suivis par la pose d'armoires, de chambres souterraines en béton, et de l'installation de nouveaux poteaux pour les lignes aériennes à installer, l'ensemble constituant le futur réseau de distribution pour l'acheminement des données à proximité des habitations. Puis viendra la phase de commercialisation et de branchements, jusqu'au domicile des abonnés qui auront souscrit des abonnements.

Pour connaître l'éligibilité en fonction de son adresse, il faut consulter le site internet [thdbretagne.bzh](http://thdbretagne.bzh). Les réponses données varient selon le secteur géographique dans lequel on habite, il peut y avoir plusieurs éventualités, dont celles-ci-dessous, par exemple.

Vous êtes éligible à la fibre optique. Vous pouvez contacter un opérateur afin de souscrire à l'offre qui vous correspond.

La fin des travaux est estimée en 2023. L'ouverture à la commercialisation interviendra environ trois mois après la fin des travaux.

La fin des travaux est estimée en 2026. L'ouverture à la commercialisation interviendra environ trois mois après la fin des travaux.

La fibre



## Les maisons fleuries ont été mises à l'honneur

Sur notre commune, le fleurissement des maisons, jardins, balcons est une belle histoire bien vivante, et cette année 2022 n'a pas dérogé à cette tradition solidement établie. Cet été, trois groupes composés chacun de trois personnes ont sillonné toute la commune à la recherche des meilleures réalisations florales. Celles-ci sont réparties dans les trois catégories suivantes « Maisons fleuries, Jardins d'ornement et Façades ». Dans la première, 14 personnes ont été sélectionnées par le jury, dans la deuxième 23, et 5 dans la troisième. Au cours d'une cérémonie organisée dans la salle de l'Oust le 14 octobre, toutes les personnes qui ont pu se déplacer ont reçu un bon d'achat qui leur a permis d'acheter plantes, arbustes, fleurs auprès de Cécile Dallerac, gérante du magasin Natur'elle fleurs, installé au bourg.

La sécheresse importante de l'été 2022 n'a pas permis à tout le monde de faire son jardin comme il l'aurait souhaité, car cette aridité persistante a empêché les plantes de se développer normalement. Pour cette raison, en 2023 il est envisagé d'organiser les visites plus tôt au printemps.



Article rédigé par Didier Le Stunff, adjoint au PLU, patrimoine bâti, urbanisme, aménagement du territoire, cadre de vie, espace rural, environnement et maisons fleuries.

Urbanisme

## Plan Local d'Urbanisme : rétrospective des principales étapes de sa révision

### Période de 2013-2020

La délibération de prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) a été prise en décembre 2013. Le Bureau d'études (Atelier d'Ys) missionné pour accompagner l'ancienne municipalité dans la révision générale a été sélectionné en fin d'année 2015. La première réunion de travail s'est déroulée le 26 janvier 2016. La municipalité en place a travaillé son projet pendant de nombreux mois jusqu'aux dernières élections municipales de mars 2020. Pendant ces 4 années, elle a organisé deux réunions (octobre 2017, octobre 2019) avec les per-

sonnes publiques associées (PPA), composées des services de l'État, des chambres consulaires, de Redon Agglomération, du Département, de la Région pour exposer le projet de l'ancienne Municipalité.

Au cours de la réunion du 17 octobre 2017, le représentant du Préfet indiquait : « Monsieur ROZÉ, Responsable de la DDTM 35, alerte la Commune sur le fait que plus de la moitié des nouvelles constructions sera implantée en dehors du bourg et rappelle que l'identification de STECAL (hameaux constructibles) semble trop important et ne répond pas



à la notion d'exceptionnelle qu'impose le code de l'urbanisme ».

Ceci a été également rappelé par le Cabinet Atelier d'Ys, dans plusieurs comptes rendus les 3 novembre 2016, 8 décembre 2016 et 24 janvier 2017.

Le projet s'est poursuivi en communiquant avec la population :

- 1) Organisation de 2 réunions publiques (mars 2016 et août 2018) pour présenter le projet de nouveau P.L.U. ;
- 2) Mise en place d'une boîte à suggestions à l'accueil de la Mairie (plus de 70 courriers réceptionnés) ;
- 3) Réalisation d'une exposition en Mairie ;
- 4) Organisation d'une permanence en Mairie pour recevoir les exploitants agricoles (mars 2016);
- 5) Insertion d'articles dans la presse ;

En définitif, il s'est écoulé 7 années entre la délibération de lancement de la procédure et l'aboutissement du projet présenté en octobre 2019 : ce dernier était donc très avancé et prêt à être transmis pour consultation aux P.P.A. (Personnes Publiques Associées) et soumis à l'enquête publique.

Depuis 2020

Après les élections municipales de mars 2020, la nouvelle municipalité a hérité de ce dossier en cours, ainsi 3 options s'offraient aux nouveaux élus :

- 1) Acter le projet des élus du mandat précédent et le transmettre pour avis aux P.P.A. puis le soumettre à enquête publique avant son approbation ;
- 2) Annuler le projet et repartir sur un nouveau projet avec pour conséquence un coût important pour la Municipalité et approbation reportée de quelques années ;
- 3) Stopper la procédure de révision générale et conserver le document en vigueur (illégal car le P.L.U. en vigueur n'est pas compatible avec les règlements en vigueur).

Pour respecter la réglementation en vigueur et ne pas générer de coûts supplémentaires à la collectivité, le nouveau conseil municipal a souhaité retenir, après la réunion de concertation du 16 juin 2020, la première option. Le projet P.L.U. a donc été arrêté en conseil municipal le 12 mars 2021 (c'est ainsi que le projet de l'ancienne municipalité a été entériné).

Dans son avis du 21 juillet 2021, le Préfet a émis un avis DÉFAVORABLE au projet arrêté.

En réponse à cette situation, trois options s'offraient aux élus :

- 1) Faire table rase du projet de l'ancienne municipalité et repartir sur un nouveau projet (coût important à la charge de la Commune et approbation reportée de quelques années).
- 2) Stopper la procédure de révision générale et conserver le document en vigueur (illégal car le P.L.U. en vigueur n'est pas compatible avec les règlements en vigueur)
- 3) Organiser une réunion avec les représentants du Préfet pour définir conjointement les modifications du projet et ainsi permettre à la Municipalité actuelle de poursuivre la procédure et soumettre le projet à enquête publique avant son approbation.

C'est cette troisième option qui a été retenue par les élus et une réunion avec les services de l'État s'est déroulée le 9 décembre 2021. Suite à cette réunion, il a été conclu que pour poursuivre la procédure, plusieurs points devaient faire l'objet d'une évolution, notamment :

- ♦ Baisse du nombre de logements à produire d'ici 2026 ;
- ♦ Suppression de 4 STECAL (hameaux constructibles) à vocation d'habitat ;
- ♦ Réduction significative de la zone d'extension à vocation d'équipements collectifs et sportifs (de 5 ha à 0,2 ha) ;
- ♦ Ajout de quelques cours d'eau ;
- ♦ Réduction de l'extension du camping ;

Le projet du nouveau P.L.U. a été soumis à enquête publique du 20 septembre au 24 octobre 2022.

Mais à ce stade, le P.L.U. arrêté ne peut plus faire l'objet de modification avant réception des conclusions du commissaire enquêteur. En conséquence, les modifications actées avec la Préfecture apparaissent uniquement dans une annexe du dossier de P.L.U.

En conclusion, en fonction de l'avis motivé et des conclusions du commissaire enquêteur, la Commune procèdera officiellement aux modifications du P.L.U., notamment pour prendre en compte les avis des P.P.A. et pourra ainsi approuver le nouveau Plan Local d'Urbanisme au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Didier LE STUNFF  
Adjoint en charge de l'urbanisme

## Les travaux de voirie de l'automne

Les travaux à caractère routier qui ont été entrepris au mois d'octobre 2022 sont de plusieurs natures. En ce qui concerne les chemins ruraux, une partie d'entre eux a été renouvelée par la société TP Richard installée en Loire Atlantique. L'intervention de l'entreprise s'est traduite d'abord par un décapage superficiel de la voirie existante à l'aide d'une grande lame fixée sur une pelleuse, puis d'un rechargement en matériaux d'apport si besoin était. Parallèlement, un curage des fossés bordant ces chemins a été réalisé à l'aide d'un godet en forme de V installé sur le même engin de Travaux Publics. En ce qui concerne les voies bitumées, le revêtement en enrobés bitumineux a été remis à neuf par la société Colas, sur des routes communales situées dans la partie ouest de la commune, notamment dans le secteur des hameaux de Tréffléan et du Quillien d'Oust.

En ce qui concerne la sécurisation du bourg, deux ralentisseurs ont été créés Rue de La Grée du Bourg. En effet il s'avère que - selon les témoignages réguliers produits par des riverains - de nombreux automobilistes ne respectaient pas la limite réglementaire de la vitesse imposée en agglomération. Afin de répondre à cette problématique, la municipalité a organisé une réunion de concertation avec les habitants de la rue. A l'issue de cette consultation, a été décidée la construction de deux ralentisseurs « en dur », l'un à la hauteur de l'entrée du cimetière, et le second à la hauteur de l'ancienne carrière Gombaud. Par ailleurs, afin d'améliorer l'offre de stationnement à proximité immédiate de cette rue, le parking existant à proximité de la Salle de l'Oust a été agrandi et remis à neuf. L'ensemble de ces travaux a été exécuté par l'entreprise Lemée TP de Saint Dolay.

Pour compléter ces interventions, de son côté Redon agglomération qui possède la compétence sur certaines voies de la commune a réalisé à sa charge des travaux dans le secteur de La Hallais.



Ralentisseur 1 La Grée Du bourg



Chantier Grée du bourg



Curage fossés



Curage fossés La hallais





## Containers LE RELAIS

Afin de les rendre plus visibles, les 2 Containers LE RELAIS sont désormais installés derrière la salle polyvalente, près des Containers "VERRE et PAPIERS"  
**Rappel : le RELAIS ne collecte que les vêtements et les chaussures (liées par paire)**

## Inauguration de la médiathèque "LE PORTAIL" le samedi 10 Septembre 2022

Le 10 Septembre 2022 a été un grand jour pour la Médiathèque ! Même si la nouvelle Médiathèque "Le Portail" a été ouverte en février 2021, l'inauguration officielle a eu lieu ce 2ème samedi de septembre.

En présence des officiels (Etat, Sénat,Assemblée Nationale, Département, Redon Agglomération, gendarmerie...) des professionnels du réseau des Médiathèques, des architectes et artisans qui ont travaillé sur le projet, des élus du territoire, des anciens et nouveaux élus bainsois, des agents municipaux, des bénévoles, les représentants des écoles..., cette matinée s'est déroulée idéalement sous un soleil radieux !

Daniel BARRE a souligné la ténacité de l'ancienne municipalité et notamment Marc DERVAL, qui a surmonté les embûches et difficultés pour mener à bien ce beau projet ancré au coeur du bourg ! Monsieur Le Maire a rappelé l'effort financier communal très bien soutenu par les aides (DRAC, Département, DSIL, Redon Agglomération) à hauteur de 67 % HT de l'opération soit un montant subventionné de 1 079 000 € HT sur un total de travaux de 1 610 000 €. Reste à charge de la commune un montant de 534 000 € (un emprunt de 300 000 € et de l'auto financement pour le reliquat).

Cette inauguration a permis de remercier également les professionnels qui ont oeuvré pour accomplir ce bel édifice culturel en mettant en commun leurs compétences et leur savoir-faire ! L'inauguration de cet équipement est l'occasion de rappeler que ce lieu est au service de la lecture, de l'inclusion numérique, de la culture et permet de lutter contre les inégalités.

A ce jour, les rayonnages sont riches de 11 971 documents tous supports confondus avec un point fort sur le fond « bandes dessinées ». Un grand merci à la MDIV (Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine) qui nous a permis d'étoffer notre fond documentaire pour l'ouverture et maintenant d'une manière régulière.

Quelques chiffres montrent bien l'évolution de la fréquentation de la Médiathèque depuis février 2021, ouverte du mardi au samedi : 47 870 prêts pour 2021 soit 1023 emprunteurs actifs, dont 630 bainsois, 201 nouveaux inscrits et tout ceci sur une surface actuelle 418 m<sup>2</sup>.

Le grand portail vous ouvre les bras et laisser vous guider et rencontrer Patricia, responsable de la Médiathèque, Anne-Michelle, chargée de l'espace numérique, sans oublier Jean-Hugues, actuellement en contrat d'insertion.

Inauguration



## **Le Patronage et le domaine de la Fosse Piquet est cher aux coeurs des bainsois**

La municipalité actuelle en a, d'ailleurs, fait un axe prioritaire de son programme en 2020 lors de la campagne électorale.

Depuis 2021, avec la commission culture/patrimoine, plusieurs visites ont eu lieu sur le site et ont alimenté d'échanges intéressants sur le devenir de ce patrimoine.

Début 2022, le Conseil Départemental nous a aidé à rédiger un Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) déterminant précisément les objectifs, le déroulement et les conditions d'exécution de cette étude. Cette étape nécessaire a permis de lancer un appel d'offres auquel ont répondu 4 sociétés (juillet 2022).



La Fosse Piquet

Le cabinet SOCLE et Matrice (de Rezé) a été retenu et validé en Conseil Municipal le 28 Juillet 2022. Le 8 septembre dernier, le Conseil Municipal a accueilli ce même cabinet d'architectes qui nous a présenté son projet et sa démarche participative auprès des bainsois.

A partir de ce moment, les dates de rendez-vous se sont enchaînées, des rencontres organisées pour être à l'écoute des habitants.

- 6 octobre : permanence marché
- 11 octobre : réunion publique
- 26 Octobre : permanence Médiathèque
- 5 novembre : vide-patronage
- 9 novembre : permanence à la Fosse Piquet
- 26 novembre : balade contée sur le site

Un grand vide-patronage s'est tenu le 5 novembre, sur le parking pour faire place nette, après quelques dizaines d'années de stockage. Les bainsois curieux ont pu chiner de bonnes affaires parmi tous les objets exposés. L'association Ecrouvis située à Saint-Nicolas-de-Redon, spécialisée dans le réemploi, la ressourcerie et la dépose sélective, a mené grâce à ses bénévoles cette belle journée de brocante.

Suite à ces 2 mois de consultations, le cabinet Socle & Matrice nous a remis récemment sa synthèse et a présenté 3 scénarii possibles qui vont être examinés prochainement.

C'est pour tous les bainsois, l'occasion de s'approprier ce lieu, de l'imaginer dans ses futures destinations que vous soyez simple citoyen originaire de la commune ou nouvellement arrivé, habitants proches, membres d'associations...

Le site du Patronage et de la Fosse Piquet, à ne pas en douter, alimentent nos réflexions. Pussions-nous être tous acteurs et force de propositions afin de redonner vie à cet ensemble architectural !

Je vous invite à rester informé en consultant la presse ou nos réseaux de communication (site internet de la commune, IntraMuros, panneau lumineux, Facebook). Nous reviendrons évidemment sur ce sujet dans notre prochaine édition du bulletin municipal en Juin 2023.

Pour être au courant de l'actualité du projet mené par l'atelier SOCLE, vous pouvez les suivre sur le blog qu'il a spécialement ouvert : <https://fossepiquet.wordpress.com>



*Première rencontre de SOCLE sur le marché.*

## Article sur le Collectif "LE VENTRE" compagnie de théâtre itinérant

Après plusieurs mois de répétitions à la fois sur Bains/Oust et Rieux, le collectif "Le Ventre" a dévoilé l'ampleur de ses talents auprès des différents publics dès le jeudi 22 septembre.

Une déambulation endiablée et colorée s'est formée entre les enfants des écoles bainsoises, les marionnettes loufoques de la Compagnie "LE VENTRE" et les rythmes musicaux du groupe "L'HaPpY nOIR.e" afin de rejoindre le site de l'évènement (derrière la salle de sport).

Dès le jeudi soir et jusqu'au samedi soir, les spectacles se sont enchaînés :

– "Oignon" ou la quête du saut dans le vide ponctué de danse de claquettes et .... d'oignons !

– "C'est quand qu'on fait quoi ?" pur moment de création entre les comédiens de la compagnie "Le Ventre" et des habitants de Bains et de Rieux

– "Fils du Vent" : conte musical et marionnettique sur le rapprochement de l'enfant à la nature et le besoin de fuir l'hostilité de notre monde.

– Concerts de "Speak-Easy" (jazz/swing des années 30-40) et de Tiki-Paradise (voyage exotique)  
La pluie a un peu contrarié les spectacles (en plein air) mais à voir les visages rieurs des spectateurs, a n'en point douter, la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

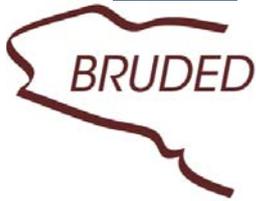


Théâtre

Range vélos



Article rédigé par  
Dominique HEMERY  
(adjointe Culture/  
Patrimoine)



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## BRUDED : Un réseau d'élus pour partager les expériences

Le réseau BRUDED est présent sur la Bretagne et la Loire-Atlantique depuis 2005 et la commune y est adhérente depuis le mandat précédent. Pour notre strate communale, le coût de l'adhésion est de 0,32€/hab/an.

Ce réseau permet par la programmation de visites et de rencontres de nourrir les actions portées par notre commune. L'association BRUDED est également un soutien à la mise en œuvre de nos projets par la recherche de territoires ayant porté des initiatives similaires aux nôtres. Cet accompagnement est également l'occasion de partager des documents techniques et de la méthodologie.

Le périmètre de BRUDED se décompose en 7 secteurs gérés par un(e) référent(e). Au niveau de la commune, il y a un référent qui fait le lien avec la structure.

Le 7 octobre dernier, une rencontre a eu lieu entre la référente BRUDED et la municipalité pour faire un tour d'horizon de nos réalisations récentes et de nos projets en cours ou à venir. Une déambulation dans le bourg a clos cette rencontre.

En fonction de nos projets la référente nous relayera les coordonnées d'élus ayant mené des projets similaires aux nôtres et réciproquement pour nos projets pouvant intéresser d'autres élus.

Cette façon de faire est parfaitement résumé dans le slogan de l'association « Les élus parlent aux élus ».

➤ Article rédigé par Joël Crublet.

## ASSEMBLEES DE QUARTIER

Les assemblées de quartier se réunissent régulièrement depuis le début d'année et une dynamique s'éveille au cœur des villages.

Des sujets aussi divers et variés sont abordés comme la création de chemins balisés au départ du bourg vers les 4 coins de notre commune, un chemin de la biodiversité, des rénovations de puits ou fours, la fête des voisins, ramassage des déchets par secteur...

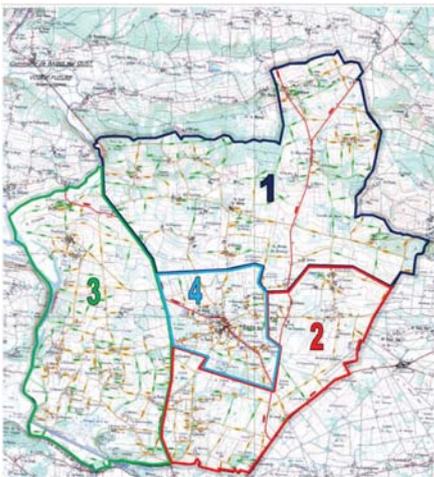
Des rencontres se créent pour comprendre les frairies, le patrimoine Bainsois et son histoire.

Des réflexions sont menées sur la sobriété énergétique, la consommation et production d'énergie à petite échelle.

Et bientôt les premières actions vont naître.

Pour suivre les discussions et actions en cours, vous pouvez consulter les comptes-rendus de chaque réunion sur le site de la commune qui est mis à jour systématiquement. Pour cela, suivre le lien : <https://www.bainssuroust.fr/listes/assemblees-de-quartier/>

- 1 – Quartier Nord
- 2- Quartier Sud-Est
- 3- Quartier Ouest
- 4- Quartier Bourg



➤ Article rédigé par Marie Jolly.



## Baptême de l'air

Le samedi 24 septembre, les enfants participant au concours photo organisé conjointement avec l'association « La reine des prés » et le

CME, ont gagné un baptême de l'air.

Nous avons sollicité Ludovic Cadiou Président de l'Aéro Club, et au nom de son association, il a accepté d'offrir à 5 jeunes un vol au-dessus de Bains sur Oust d'une durée de 15 mn, tous ont été enchantés de cette première expérience même s'il y eût parfois un peu d'appréhension.

Dans un second temps, Ludovic nous a fait visiter les hangars où sont entreposés les avions et ULM. Nous avons appris que des passionnés fabriquent des ULM et conçoivent l'ensemble des machines volantes depuis les assises jusqu'aux ailes. La matinée fut vraiment très riche en sensations et en découvertes. Elle aura-t-elle suscité de futures vocations ?

## Hôtels à insectes

(Peut-être décrire en quelques mots ce qu'est un hôtel à insectes)

Les deux hôtels à insectes fabriqués avec l'aide des bénévoles de l'outil en main sont maintenant installés. Tandis que les services techniques municipaux ont réalisé le support, durant les vacances, le Conseil Municipal des Enfants (CME), accompagné de Laurent et Pascal des services municipaux ont fixé chaque hôtel. Le premier a été installé dans la cour de la médiathèque et le second dans la châtaigneraie située en bas du cimetière. Catherine des services techniques sèmera ensuite une jachère de fleurs au pied afin que nos insectes puissent coloniser ces deux espaces. Nous remercions toutes ces personnes de leur aide.



## Divers

Pour cette deuxième année de mandat, le CME fourmille d'idées. Nous avons participé au salon de la gastronomie ainsi que celui du marché de Noël où nous avons pris en charge et organisé la pêche à la ligne au bénéfice du téléthon.

Pour 2023, nos grands projets sont de trois ordres : organisation d'une rencontre intergénérationnelle autour d'un karaoké, un concours de jeux vidéo et enfin un challenge lecture. Nous espérons que toutes ces initiatives rencontreront du succès auprès de tous les habitants de la commune.

## FINANCES

De nombreux investissements ont été réalisés au cours de l'année sur notre commune.

Une grande partie a été notamment fléchée sur la voirie : la réfection de chemins, la modernisation et la sécurisation des routes.

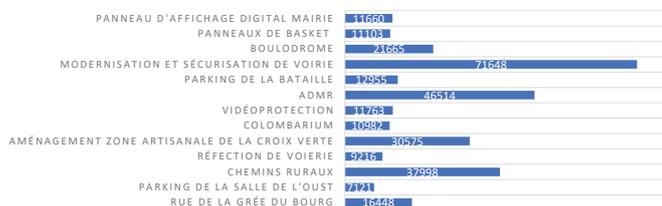
Parallèlement, l'aménagement sur la zone artisanale de la Croix verte se poursuit. Nous venons en effet de réaliser l'accès sur l'ancienne route de Rennes (effacement des réseaux Enedis et aménagement de la sortie) afin de faciliter les déplacements des entreprises. De plus, la route principale desservant cette zone sera mise en voie unique suite à des travaux de requalification de la chaussée et d'enfouissement des réseaux télécoms. S'agissant d'une route communautaire, le financement sera assuré par Redon Agglomération.

Pour nos sportifs des panneaux de basket adaptables ont été fixés dans la salle de sports. Le terrain proche des halles du lavoir a vu la création d'un boulodrome.

Après avoir été renouvelée intégralement, l'ancienne poste a été louée à l'ADMR.

De plus, compte tenu de l'obligation faite aux communes de plus de 3500 habitants, celles-ci doivent proposer pour l'affichage légal une borne d'informations digitales. Celle-ci sera implantée à l'entrée de la mairie.

### INVESTISSEMENTS





**Depuis le  
11 Octobre**

**Nouvelle adresse**



pour tous, toute la vie, partout

**1, bis rue de  
la Mairie**

**Bains-sur-Oust**

## ADMR - CHANGEMENT D'ADRESSE

Après quelques mois de travaux, l'Admr a déménagé le 11 octobre dernier à deux pas.

Mylène et Stéphanie ont le plaisir de vous recevoir au 1 Bis Rue de la mairie dans leur nouvel espace de travail plus spacieux (la surface a doublé) équipé d'un coin cuisine et d'une douche PMR.

Nous leur souhaitons à tous une bonne installation.

## REPAS DES AINES

Cette édition 2022 a été placée sous le signe de la reprise !

Vous étiez 193 personnes de 72 ans et plus à avoir répondu présent pour participer à ce moment de convivialité organisé le dimanche 9 octobre dernier.

Pour vous accompagner durant ce bel après-midi ensoleillé, vous avez pu compter sur la présence de 18 bénévoles. Et c'est grâce à ces derniers d'ailleurs que 43 repas ont été également distribués à domicile.

Cela a été l'occasion de mettre à l'honneur nos doyens présents dans l'assemblée, Madame Simonne TREMOUREUX (95 ans) et Monsieur Paul RIAUD (93 ans). Une pensée amicale a été aussi exprimée pour les doyens hébergés en structure, Madame Yvonne LEMARIÉ (106 ans) et Monsieur Jean HERVÉ (96 ans).



Article rédigé par Nathalie, conseillère municipale.

Informations

## Forum des associations

Le forum des associations 2022 a été une très belle réussite. Ce fut en effet un moment fort de rencontre avec les habitants(es) et également entre associations, car la commune de Bains sur Oust dispose d'un tissu associatif important.

59 associations proposent aux habitants(es) de la commune des activités diverses et variées dans les domaines du sport, loisirs, culture et autres pour tous les âges.

Ce forum a permis à 34 associations Bainsoises et à l'Aero club Redonnais de faire connaître leurs activités.

**Prochain forum début septembre 2023**



Article rédigé par Philippe Elleouet, Adjoint aux associations.





En collaboration avec le CLIC, des ateliers à destination des personnes de 60 ans et plus vous seront proposés :

## En Janvier : Atelier « Projet Numérique »

Le vendredi 13 janvier 2023, une conférence suivie d'une réunion d'information sur ces ateliers aura lieu à 10h, à la salle de l'Oust.

L'atelier "Projet Numérique" est constitué de 10 séances de 2h00. Il peut compter jusqu'à 10 participants. L'objectif de cet atelier est l'acquisition ou le renforcement de compétences clés pour augmenter le niveau d'autonomie dans l'utilisation des outils numériques. Le contenu des séances est construit avec les participants de façon à ce que le groupe aboutisse à une réalisation numérique commune.

Renseignements et inscription auprès du C.C.A.S. en Mairie au 02.99.91.67.04.

## Courant Mars : Atelier « Sérénité au volant »

Courant Mars : Atelier « Sérénité au volant »

L'atelier se compose de 4 séances de 2h00 où 4 axes seront abordés :

1- Agir et réagir efficacement au volant

Exercices pour entraîner et stimuler certaines capacités mentales souvent sollicités en conduite, notamment l'attention, la perception, la flexibilité mentale

2- Entraîner ses capacités physiques pour une meilleure conduite

Mouvements et exercices de gymnastique douce (respiration, souplesse, assise), en particulier les épaules, la nuque, les lombaires et la colonne vertébrale

3- Savoir gérer les situations de stress au volant

Echanges, conseils et discussion sur les situations de conduite provoquant stress et comportements dangereux, notamment sur certaines situations de route (intersections, ronds points)

4- Être au top du code de la route !

Révision et rappel de (nouvelles) règles du code de la route, mais aussi l'interprétation des tous nouveaux panneaux de circulation, l'usage de médicament, etc.

## UnitsCité Une nouvelle équipe est arrivée !

Depuis le 23 Novembre, ce sont 4 jeunes en mission civique « Solidarité Séniors » qui évoluent sur la commune les mercredis.

La mission « Solidarité séniors » a pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Concrètement, cela consiste à effectuer des visites de courtoisie au domicile des personnes, à organiser et animer des activités collectives.

Le mercredi matin, ils seront à la Résidence Séniors de la « Piclais » en présence de Monsieur Olivier David, animateur auprès des résidents.

L'après-midi, ils seront à la médiathèque avec Patricia Le Moullec, venez les rencontrer ! Informations complémentaires : 02-99-91-61-80.

Et/ou en visites à domicile auprès des séniors désirant briser la solitude. Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par ce dispositif ou si vous souhaitez des informations complémentaires, appelez-le C.C.A.S au 02-99-91-67-04.

Informations

### SEANCE DU 2 JUIN 2022

2022. 55 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle YA 436

2022. 56 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle MN 430

2022. 57 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles ZX 462-466-465-467-464-469-463 et 347

2022. 58 / VENTE D'UNE PARCELLE BOISÉE – ZI 73 : droit de préférence

2022. 59 / RESERVE FONCIERE : acquisition parcelle MN 254 Rue du Plessis - vente SEVESTRE

2022. 60 / RESERVE FONCIERE : acquisition parcelle ZX 3 « La Grotte » - vente JOUIN

2022. 61 / CESSION TERRAINS parcelles ZX 443 et 487 – Z.A. CHENE DU MOULIN

2022. 62 / AMÉNAGEMENTS DE LA MAIRIE – Travaux

2022. 63 / RENOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : Marché de travaux DCE 2

2022. 64 / ENGAGEMENT DE DEPENSES : acquisitions et travaux divers

2022. 65 / SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2022

2022. 66 / TITRES DE RECETTE : admission en non-valeur

2022. 67 / BP 2022 CAMPING : décision modificative n° 1

2022. 68 / TITRES DE RECETTE : effacement de créances

2022. 69 / LIGNE DE TRESORERIE : Renouveau

2022. 70 / BUDGETS – COMPTABILITÉ : Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

2022. 71 / RESTAURATION COLLECTIVE : marché de fourniture et livraison de repas

2022. 72 / SERVICES PERISCOLAIRES : renouvellement contrat agent contractuel

2022. 73 / SERVICE ADMINISTRATIF – remplacement temporaire de la D.G.S.

2022. 74 / PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – prévoyance : participation de la Commune

2022. 75 / FETE DE L'ILE AUX PIES : Participation aux frais de sécurité

2022. 76 / LOGICIELS METIERS MAIRIE : Renouveau contrat JVS

### SEANCE DU 30 JUIN 2022

2022. 77 / VENTE D'UNE PARCELLE BOISÉE – ZO 139 : droit de préférence

2022. 78 / RENOVATION ET EXTENSION DES SERVICES TECHNIQUES : Missions de Contrôle technique

2022. 79 / RENOVATION ET EXTENSION DES SERVICES TECHNIQUES : Missions CSPS

2022. 80 / ENGAGEMENT DE DEPENSES : acquisitions et travaux divers

2022. 81 / SUBVENTION : demande exceptionnelle CADETS de Bains Football

2022. 82 / SURVEILLANCE BAIGNADE SITE DE L'ILE AUX PIES : présence de 2 maîtres-nageurs

2022. 83 / LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

2022. 84 / AVANCEMENTS DE GRADE : suppression et création de postes

2022. 85 / INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

### SEANCE DU 26 JUILLET 2022

2022. 86 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle ZX 279

2022. 87 / DEMANDE DE CESSION D'UNE PARCELLE COMMUNALE : emprise parcelle YL 493

2022. 88 / VOIRIE - EQUIPEMENT SECURITAIRE

2022. 89 / ENGAGEMENT DE DEPENSES : acquisitions et travaux divers

2022. 90 / ETUDE POUR LA REHABILITATION DU PATRONAGE ET DU DOMAINE DE LA FOSSE PIQUET

2022. 91 / ECOLES : participation aux sorties scolaires 2022 / 2023

2022. 92 / ECOLES : participation aux séjours scolaires 2022 / 2023

2022. 93 / GARDERIE MUNICIPALE : tarifs 2022 / 2023

2022. 94 / RESTAURATION COLLECTIVE : tarifs 2022 / 2023

2022. 95 / MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE : location du cabinet de consultation partagé

### SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2022

2022. 96 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle YA 384

2022. 97 / SUCCESSION VACANTE ET BIENS SANS MAITRE : Parcelle ZL 34 – ZM 75

2022. 98 / CESSION ANNEXE NOMINOË – 6 impasse de la Tournelle – parcelle MN 46p et MN 48p

2022. 99 / EQUIPEMENT TOURISTIQUE : sanitaires Site de l'Île aux Pies

2022. 100 / RÉNOVATION THERMIQUE ET ACCESSIBILITE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : acte sous-traitance marchés de travaux

2022. 101 / RENOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : Marché de travaux

2022. 102 / MAIRIE : acquisitions Panneau d'affichage légal

2022. 103 / SERVICES TECHNIQUES – rénovation et extension : Marché de travaux

2022. 104 / COMMUNE DE SAINTE-MARIE : modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

2022. 105 / SERVICES PERISCOLAIRES : recrutement agent contractuel

2022. 106 / APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

### SEANCE DU 13 OCTOBRE 2022

2022. 107 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle MN 213

2022. 108 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle YA 20

2022. 109 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle YA 500

2022. 110 / TRAVAUX MAIRIE : changement d'entreprise  
2022. 111 / TRAVAUX MAIRIE : Avenant aux marchés de travaux

2022. 112 / TRAVAUX MAIRIE : Demande de complément de fonds de concours

2022. 113 / Local 1bis rue de la Mairie: location

2022. 114 / SERVICES TECHNIQUES – rénovation et extension : Marché de travaux

2022. 115 / ÉCOLE PUBLIQUE : Bilan de fonctionnement 2021

2022. 116 / ÉCOLE PRIVÉE : participation aux charges de fonctionnement

2022. 117 / ÉCOLE PRIVÉE : participation pour le renouvellement du mobilier

2022. 118 / ÉCOLE PRIVÉE : participation pour l'équipement informatique

2022. 119 / RESTAURATION SCOLAIRE : augmentation du coût du repas

2022. 120 / SERVICE ADMINISTRATIF : Recrutement d'un contrat d'apprentissage – BTS DATR (Développement et Aménagement des Territoires Ruraux)

2022. 121 / Vœu à l'initiative de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité d'Ille & Vilaine dans le cadre la crise énergétique et de l'évolution du coût des matières premières

2022. 122 / RAPPORT ANNUEL 2021 - REDON AGGLOMERATION gestion des déchets : Présentation

## Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour l'année 2023.

Ce texte est notre quatrième projet d'article pour ce bulletin municipal de la fin d'année 2022.

La Municipalité a refusé la publication des trois premiers. Nous nous contenterons de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de vous offrir tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Pour le groupe BAINS NATURELLEMENT

Jean-Marc CARREAU, Benoît DAVID et Laurence GUEZEL

Centre de Loisirs



 SERVICES MUNICIPAUX

### Centre de Loisirs Nominoë

Le Centre de Loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires, de 9h à 17h, avec ou sans repas.

Une garderie gratuite vous est proposée le matin, à partir de 7h sur demande, sinon ouverture à 7h30. Le soir jusqu'à 18h30.

Quelques-unes de nos sorties de l'année 2022 en images : canoë avec la fédé à l'île aux pies, visite de la ferme « GAEC de Guimbert », Accrobranches à PLESSÉ, nuits sous tente au Camping de l'île aux pies, Initiation à l'équitation aux Écuries THOMAZO à AVESSAC, sortie au parc COBAC PARC à LANHÉLIN ....

À bientôt !  
Pour de nouvelles aventures ...



RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Armelle MAHÉ, 06.74.87.12.92

centredeloisirs@bainssuroust.fr

## Les horaires

Mardi : 10h-12h / 16h-18h30  
 Mercredi : 10h-12h / 14h-18h30  
 Jeudi : 16h-18h30  
 Vendredi : 16h-18h30  
 Samedi : 10h-12h

**Fermeture pendant les fêtes  
 du 24 décembre au 2 janvier 2022 inclus,  
 réouverture le mardi 3 janvier 2023**

Contact : [bmbainsouroust@orange.fr](mailto:bmbainsouroust@orange.fr)  
 ou 02 99 91 61 80

Sur Facebook :

[www.facebook.com/bmbains35](http://www.facebook.com/bmbains35)

Contact Espace Multimédia :  
[cyber.bainssouroust@orange.fr](mailto:cyber.bainssouroust@orange.fr)  
 ou 02.99.91.63.87

## ACTUALITES

Chouette des histoires !

Les lectures du mercredi à 10h30, c'est reparti !  
 Lectures d'albums pour  
 les 3-6 ans avec les bénévoles de la médiathèque, le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois. Accès libre et gratuit



Prochaines dates à noter dans vos agendas :  
 Les mercredis 18/01 - 15/02 - 15/03 - 19/04 -  
 17/05 - 14/06

## De nouvelles animations depuis la rentrée :

Un atelier tricot-THÉ est proposé depuis peu. Marie-Thérèse est présente avec ses aiguilles et ses pelotes pour tricoter ou vous apprendre à tricoter autour d'un thé ou d'un café. Que vous soyez débutant ou confirmé chacun peut se joindre au groupe.

Ouvert à tous, enfants et adultes pour une transmission d'un savoir-faire entre les générations. 2 mardis par mois de 14h30 à 16h30 et 2 samedis par mois de 10h à 12h.

## L'atelier des mots

Un rendez-vous basé sur l'échange, la rencontre et le partage autour de lectures, dans un esprit de simplicité et de convivialité. Pour plus d'informations, contactez la médiathèque au 02-99-91-61-80 ou [bmbainsouroust@orange.fr](mailto:bmbainsouroust@orange.fr). N'hésitez pas à consulter le programme mensuel des animations sur le site [www.bainssouroust.fr](http://www.bainssouroust.fr) / rubrique médiathèque.

## Application Ma bibli

Ma bibli est l'application du réseau des médiathèques de Redon Agglomération. Depuis votre tablette ou smartphone, vous avez accès à votre compte abonné à tout moment. Elle vous permet de :

- rechercher un document et vérifier sa disponibilité
- consulter votre compte abonné (vos prêts et réservations en cours)
- effectuer des réservations
- scanner le code-barres de documents qui vous intéressent dans une librairie par exemple et vous saurez si votre médiathèque possède l'ouvrage...

Ma Bibli est gratuitement disponible sur Google Play pour Android et L'App Store pour iOS (Iphone / Ipad)

Plus d'informations sur le site :

[www.mediatheques.redon-agglomeration.bzh](http://www.mediatheques.redon-agglomeration.bzh)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### RESSOURCES EN LIGNE

Presse, des films à la demande, formation en informatique et en langues, histoires à écouter pour les enfants. Accessibles en ligne. Accessible depuis chez vous et gratuit.

Condition : être abonné dans l'une des médiathèques du réseau de Redon Agglomération.

### JEUX DE SOCIÉTÉ

Toute l'année, aux heures d'ouverture, venez jouer en famille ou entre amis à la médiathèque. Des jeux pour tous les âges, disponibles en accès libre pour jouer sur place.

### CONSOLE SWITCH

Venez découvrir la Switch tout seul ou à plusieurs. Un moment de convivialité et de rigolades garantis... Console à disposition pendant les horaires d'ouverture au public (sauf pendant les vacances scolaires).

## FACILE A LIRE

Vous cherchez quelque chose à lire, mais...  
 Vous n'avez pas le temps ?  
 Vous êtes fatigué ?  
 Vous n'aimez pas les gros livres ?  
 Vous apprenez le français ?  
 Vous cherchez quelque chose de léger ?  
 Découvrez notre sélection Facile à lire, située sur le meuble à l'entrée de la médiathèque : des romans courts, des ouvrages illustrés, des livres audio... pour que la lecture soit un plaisir pour tous.



## RETOUR EN IMAGES



### L'ATELIER DE CONVERSATION EN ANGLAIS

Se poursuit avec Piotr,  
 2 mercredis par mois à 11 heures.  
 Avec un focus sur la journée européenne des langues le 28 septembre.



### DES MOTS DANS L'GUIDON

Le 30 juin avec 2 classes : une lecture -spectacle, un atelier initiation langues des signes, des vélos, une charrette à livres, un atelier dessin .. bref un super bon moment ! Grand merci à Olivia de la compagnie 10 doigts et à Christos, auteur jeunesse.



### PROJECTION AVEC LES SÉNIORS

Suivi d'un temps convivial, en partenariat avec l'ADMR. Ce type d'action contribue à maintenir le lien social indispensable avec l'extérieur. 2 séances ont ainsi été proposées en octobre dernier.



### SPÉCIAL HALLOWEEN

Petites histoires à frissonner suivi d'un atelier créatif, mercredi 26 Octobre



### BÉBÉ BOUQUINE

Un vendredi par mois en partenariat avec le RPE de Redon. Sur inscription



### UN NOUVEAU SERVICE !

Finis le stress du livre en retard et des rappels à gérer ! Une boîte de retours extérieure est désormais installée sur le côté de la médiathèque. Vous pouvez maintenant restituer vos livres quand la médiathèque est fermée.

Merci de déposer vos livres à la médiathèque lorsque celle-ci est ouverte. Cela évite de saturer la boîte et d'abîmer les documents.



Depuis maintenant plus d'un an, la Mairie associée à la poste ont mis en place de l'Agence postale communale.

La municipalité confirme ainsi son engagement pour une présence postale pérenne et de qualité située 1, rue de la mairie.

Sur une amplitude horaire totale d'ouverture au public de 15 heures (détails ci dessous), les clients peuvent bénéficier des services suivants : affranchissement, dépôts et retrait de courriers et colis, ventes de timbres, d'enveloppes et emballages Prêt-à-envoyer, retrait et versement d'espèces (dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants), dépôts de chèque sur CCP ou compte épargne, un espace multimédia est mise à disposition pour toute démarche des habitants sur le net.

Sarah MASURIER, votre guichetière, vous accompagne au quotidien afin de répondre à tous vos questionnements et besoins.

**Horaires d'ouverture de La Poste Agence Communale de Bains-sur-Oust :**  
 du mardi au samedi matin de 9h30 à 12h30.  
 Tél. 02 57 71 00 93  
 Mail : [ap.bains-sur-oust@laposte.fr](mailto:ap.bains-sur-oust@laposte.fr)

Fréquentation mensuelle et moyenne journalière de votre APC depuis son ouverture :

Nov-21	Déc-21	Janv-22	Féc-22	Mars-22	Avril-22	Mai-22	Juin-22	Juil-22	Août-22	Sept-22	Oct-22
251	509	353	355	406	309	329	361	329	250	336	345
15,68	23,13	17,75	17,75	17,65	14	15,66	16,40	15,66	10,86	15,27	15,68

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, dans le cadre de son engagement éco-responsable et pour répondre aux nouveaux usages des consommateurs, La Poste modernise sa gamme courrier. Cette gamme courrier (timbre et prêt-à-poster), composée de :

- La Lettre verte pour les envois du quotidien,
- La Lettre Services Plus (de couleur turquoise) pour les envois importants de documents et petites marchandises,
- La Lettre Recommandée pour les envois pour lesquels une preuve de dépôt et de distribution est nécessaire.

Enfin, l'arrivée de la nouvelle gamme début 2023 va s'accompagner de l'arrêt de la commercialisation des références rouges (timbres et prêt-à-poster) qui seront remplacées par la lettre e-lettre rouge.

Agence postale



## Le comice agricole est une grande fête populaire

# Comice

Rien de plus naturel pour Appoline Martel de se décider à prendre la responsabilité du comice agricole du canton. Car bon sang ne saurait mentir, en effet le dernier comice organisé sur la commune le fut par son propre père le 29 août 2000 selon la jeune femme de 22 ans. Son équipe millésime 2022, était composée d'une dizaine de jeunes agriculteurs installés sur le pays de Redon depuis moins de 10 ans, complétée grâce au concours notamment des étudiants de l'IS-SAT de REDON. C'est avec enthousiasme que l'intéressée décrit la préparation et le déroulement de la journée du 3 septembre 2022. « Habituellement un comice se déroule tous les deux ans, mais pour des raisons diverses et en particulier le covid, il n'y a pas eu de rassemblement agricole pendant 6 ans sur le secteur. En cette rentrée d'automne, le choix s'est porté sur les champs cultivés par Iuan Blanchais, un agriculteur installé au hameau de La Brousse ». Le but de la journée c'est de montrer un monde vivant qui représente tout ce que l'on est capable de faire depuis le champ jusqu'à l'assiette. Pour les organisateurs, la grande parcelle sélectionnée sur laquelle avaient été récoltées des céréales ou cours de l'été, était idéalement placée car très proche du bourg et à quelques pas de la Halle du Lavoir et de ses grands parkings. Quelques pas suffisaient donc aux visiteurs pour se rendre sur le site. Celui-ci accueillait pour l'événement un village « partenaires » dans lequel on trouvait

une multitude de stands dont des équipementiers agricoles, des sociétés spécialisées dans le végétal ou dans l'animal, des services financiers.

Outre les expositions de matériels, dont certains étaient particulièrement impressionnants en raison de leur puissance et de leur dimension, l'équipe organisatrice avait mis en place une série d'animations. Pour les petits un petit train entraîné par un mini tracteur tractait ses petits tonneaux sur lesquels été installés des jeunes passagers, un labyrinthe composé de bottes de pailles avait été construit par les agriculteurs, de beaux tracteurs ultra-modernes étaient pris d'assaut par enfants et parents pour faire un petit tour dans le champ. Pour les plus grands et les adultes, des démonstrations de diverses natures étaient également proposées : expositions de vaches, veaux, génisses, chevaux, escalade dans les arbres pour émonder des rameaux suivie du broyage des branches, sciage de fûts pour fabriquer des planches. Toute la panoplie du monde rural et de l'agriculture était déployée dont bien sûr l'inévitable concours de labours organisé en deux volets : concours en planches et concours à plat.

Pour Appoline, la belle journée ensoleillée fut un succès incontestable avec au moins 2000 visiteurs, et ponctuée par le grand repas festif du soir qui a réuni plus de 400 convives, « avec au menu uniquement des produits frais locaux »



Article rédigé par Didier Le Stunff, adjoint au PLU, patrimoine bâti, urbanisme, aménagement du territoire, cadre de vie, espace rural, environnement et maisons fleuries.

## « DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE »



9 chanteurs, peut-être 10 si une surprise se prépare... Ils sont issus de l'émission télévisée « N'oubliez pas les paroles », certains ont fait « The Voice » ou « L'eurovision »... Ils aiment la chanson Française et ont décidé de se rassembler pour présenter un concert à Bains-sur-Oust le Lundi 20 Février 2023 à la Salle des Sports (20H30)

Venez découvrir le spectacle et reprendre avec les artistes ces airs célèbres.  
Au programme : des tubes d'hier, d'avant-hier et d'aujourd'hui, destinés à ravir les spectateurs de tous âges.

Les artistes seront sur scène bénévolement. Les fonds collectés par les concerts seront reversés à une association caritative.

Si pour l'instant la liste des chansons interprétées n'a pas fuité, il y a fort à parier qu'on entendra les grands classiques allant de Claude François à Maître Gims en passant par Hallyday, Luciani, Hardy, Piaf ou Stromae et d'autres...

Concernant les artistes présents la liste peut

évoluer jusqu'à la dernière minute mais les noms de Mickaël, Lucile, Dorian, Natasha, Jérémy, Valérie (N'oubliez pas les paroles), Enzo (Eurovision), Antoine (The Voice), Valentin (The Artist)... ont été avancés.

Humour, émotion, costumes, mise en scène... Ne ratez pas ce spectacle à Bains-sur-Oust !  
A la salle des sports

**LE LUNDI 20 FEVRIER 2023 (20H30)**

Tarif : 12€ / 9€

Réservations à l'office de tourisme de Redon et Billeterie sur place le jour-même



Concert


**DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE**  
CONCERT DE VARIÉTÉS

Vous les avez découverts à la télévision, aujourd'hui ils montent sur scène pour reprendre les plus grands tubes français et internationaux

Au profit d'ARTC - Association de recherche contre les tumeurs cérébrales

**CONCERT DE VARIÉTÉS**  
ILS MONTENT SUR SCÈNE

**DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE**  
ILS REPRENNENT LES PLUS GRANDS TUBES FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX

Le salon de la Gastronomie attire un nombreux public de tous les âges. Il se tenait tout le Week end du 19 et 20 novembre 2022, à la salle des sports, a attiré beaucoup de monde.

En effet nous avons pu comptabiliser plus de 1750 personnes.

Entre démonstrations et dégustations, les bras se sont vite remplis.

### Sucré salé et gourmandises

Au fil des allées, confitures, miels, nougats, chocolats et autres gourmandises se sont offerts à la vue des visiteurs. Certains savaient déjà ce qu'ils voulaient et se sont dirigés tout droit vers le Stand de bonbons.

Mais au final, chacun a pris le temps de flâner. Et c'est à ce moment que l'on s'attarde sur un stand de produits naturels ou de fleurs qu'on ne s'attend pas forcément à retrouver dans ce genre d'événement.

### Une animation permanente

Le succès doit aussi beaucoup aux animations. Différents chefs se sont mués en professeur de cuisine en dévoilant l'une de leurs recettes réalisées sur place.

### Concours de tartes sucrées

Difficile pour le jury de départager les candidats.....

### Balades fermières avec l'association Bainsoise ABAC, voitures de collection.

Dans le cadre du salon de la Gastronomie, des balades fermières gratuites en voitures de collection étaient organisées sur les 2 jours du salon. 80 personnes ont participé à ces escapades.

### Différentes balades fermières étaient proposées

- La cave du Tisquin à Renac
  - Gaêc de Guimbert Bains sur Oust
  - Gaêc la Pilais Bains sur Oust
  - Ferme auberge de la Morinais Bains sur Oust
- Décoration du salon avec des créations florales réalisées par l'association Bainsoise « Art Flore »

### Parole d'enfant

Ce qui a fait dire à un bambin sortant de la salle des sports : « Il va fermer le magasin ? ». Comme, lui beaucoup d'adultes seraient bien restés plus longtemps dans le « magasin de la gastronomie » !

Ce sera pour Novembre 2024 où directement chez les commerçants du secteur qui y participaient.

A noter également un stand de Redon Agglomération sur le recyclage et Compostage.



## L'AMICALE

L'Amicale de l'école publique Les Colibris œuvre depuis des années pour apporter une aide financière aux différentes sorties, activités ou voyages, organisés à l'initiative de l'équipe enseignante.

Durant l'année 2021/2022, pas moins de 6.900 euros ont été reversés par l'Amicale pour participer à la dynamique de l'école toujours au profit des enfants.

C'est dans ce but que cette année encore l'Amicale vous donne plusieurs rdu..... sur le Marché de Noël de la commune ou elle a tenu un stand gourmand, une grande Tombola sera organisée en Février et le traditionnel Vide Grenier du 1<sup>er</sup> mai qui se tiendra le (date non définie à ce jour)..... Sans oublier, tout au long de l'année, la collecte des journaux tous les 1<sup>er</sup> samedi du mois au poulailler de cancaue. L'année a déjà commencé en beauté avec une chasse aux photos à travers le village et une Boum sur le thème d'Halloween qui ont ravi les enfants. Rejoignez-nous



## Visite du Mémorial de la bataille de Ballon



Mardi 27 septembre, les élèves de CM1 et CM2 de l'école des Colibris ont pu bénéficier d'une animation sur le site du Mémorial de la bataille de Ballon à Bains-sur-Oust. Ils ont ainsi découvert un pan de l'histoire locale et régionale grâce à Jean-Albert MAZAUD qui avait préparé un questionnaire leur permettant de découvrir la scénographie du site et surtout grâce à ses talents de conteur qui a embarqué les élèves plus de 1 000 ans en arrière lors de la bataille que Nominoë a livrée contre les troupes franques de Charles le Chauve.

A l'issue de cette matinée, chaque élève est reparti avec un livre contant ce moment

historique, livre offert par la municipalité et dédié par l'auteur.

## Elections des délégués de classe

Le vendredi 30 septembre, les élèves des classes du CP au CM2 ont voté pour élire leurs 2 délégués (une fille et un garçon) qui siègeront au conseil des élèves. Dans chaque classe, plusieurs candidats se sont présentés et le vote s'est déroulé « comme les grands » avec un isoloir, une urne, des bulletins et une liste d'émargement.

Le premier conseil des élèves a eu lieu le lundi 17 octobre. Après discussion au sein de chaque classe, les délégués ont fait remonter les demandes et choisi quel petit matériel de cour ils souhaitaient pour les récréations.





### Les mini-marronnaises

Après 2 années d'interruption pour cause de COVID, la course des mini-marronnaises organisée par le service des sports de Redon a pu de nouveau avoir lieu le vendredi 30 septembre. Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à cette épreuve d'endurance en réalisant, selon leur choix, 2 ou 3 tours du centre-ville de Redon. Ils avaient précédemment préparé cette course en suivant un cycle d'apprentissage de course longue depuis le début de l'année.

Une très belle fête du sport partagée avec beaucoup d'enfants d'autres écoles dans la joie et la bonne humeur, en attestent les nombreux sourires pendant la course et à l'arrivée !

### Le cross de la solidarité USEP

Une nouvelle fois, l'association USEP de l'école des Colibris a organisé son désormais traditionnel cross de la solidarité le vendredi 21 octobre. Trois écoles (Sainte-Marie, Saint Dolay et Bains sur Oust), 14 classes et 315 enfants de la maternelle au CM2 ont participé à cette rencontre sportive. Chacun devait courir à son rythme (pas de classement à l'arrivée) pour honorer un contrat de distance ou de temps préparé à l'avance avec sa classe.

La grande nouveauté cette année était que le parcours se faisait sur le site de l'Île aux Pies. Tous les participants ont vraiment apprécié de pouvoir se rencontrer et courir dans un tel site. Nous avons déjà pris RDV pour l'année prochaine !

L'organisation de ce cross a été en partie assurée par les élèves de CM1 et CM2, mais de très nombreuses personnes les ont aidés pour la réussite de ce cross. Nous tenons à remercier très chaleureusement les membres de l'équipe technique de l'USEP 35 et 56 pour l'animation lors du cross, les parents d'élèves qui se sont mobilisés pour être présents le jour-J, les services techniques pour l'installation du parcours et la sécurisation des lieux, la municipalité pour avoir offert les goûters bien mérités à l'arrivée de chaque course et le gérant du camping pour nous avoir autorisé à passer à l'arrière de son site.

*..... A l'année prochaine !*

Scolaires





Scolaires

## À St Joseph, les parents d'élèves ont des projets !

L'association des parents d'élèves (APEL) de l'école Saint-Joseph est, cette année constituée d'une quinzaine de membres bénévoles. Le bureau de l'an dernier a été réélu pour cette année. En septembre a eu lieu la deuxième color run organisé par l'APEL, cette matinée a été, une fois de plus, un réel succès avec près de 300 personnes inscrites. Dans une ambiance festive, marcheurs et coureurs ont effectué les 6 kms du parcours sous une pluie de poudre colorée ! L'APEL tient à remercier une nouvelle fois tous ses bénévoles et les sponsors qui ont permis le succès de cette journée.

Comme chaque année l'APEL va organiser divers ventes et événements afin d'aider à financer des sorties pour les élèves et du matériel pour les classes : sapins de Noël, pain d'épices, et chocolats pour Noël, vente de saucissons au printemps...

L'APEL sera également présente au marché de Noël de Bains sur Oust, les visiteurs pourront y déguster vin chaud, boissons chaudes, gâteaux et autres gourmandises.

À la veille des vacances de Noël, un spectacle sera offert aux familles.

La soirée « carnaval » ayant eu un fort succès l'an dernier, sera reconduite en mars prochain, un concours de palets et pétanque sera organisé en avril et la kermesse de l'école aura lieu en juin, pour clôturer l'année scolaire.

À NOTER : les portes-ouvertes de l'école sont prévues le 12 mai 2023.



Une partie de l'équipe APEL.

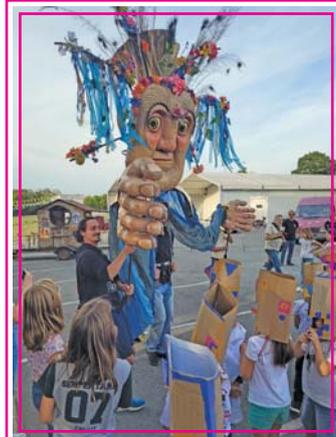
## La déambulation du festival du Ventre

Le jeudi 22 septembre 2022, à 17h45, nous sommes partis de l'école pour un bon moment de fête.

On a commencé par mimer un texte lu par Marion. On a fait des pas chassés puis des grands pas, comme si on marchait dans l'espace. C'était amusant quand on a couru à petits pas derrière Juliette. Nous avons apprécié la chanson des musiciens et de la chanteuse. On faisait des gestes en même temps que la batterie, tout le monde ensemble et c'était beau. Il y avait un pianiste qui jouait sur un piano roulant et un clarinetteste. On a fait la ronde tous ensemble. Nos parents sont venus nous regarder. La marionnette géante était superbe mais un peu effrayante. Cela doit être difficile de fabriquer une si grande marionnette ! Une fée nous a donné des confettis et la déambulation s'est terminée par un lancer de poudres colorées. C'était très joyeux !

Les élèves de la classe de CE1 - école Saint Joseph.

Les élèves de la classe de CE1 - école Saint Joseph.





### A.B.C. BAINS / OUST

En préambule, rappelons que l'ABC est un club de Cyclo-tourisme, activité qui relève avant tout des loisirs et du tourisme à vélo, et est très éloignée, par définition de toute compétition. A cet effet, tout en pratiquant une activité sportive parfois soutenue, nous privilégions la convivialité

On retrouve ces principes dans notre bilan 2022

Après les désagréments dus au Covid, nous avons repris les sorties du mardi avec repas au restaurant, dont une journée délocalisée en bord de mer du côté de St Marc sur Mer

Le 6 mars, jour des randonnées pédestres et VTT de Bains, nous avons organisé une randonnée cyclo, et en contrepartie nous avons participé à celles de Rieux, St Jean, Redon ....

Le 4 juillet, nous avons fait un brin de conduite à un groupe de cyclos, dont certains souffraient d'un handicap, qui réalisaient la «Rando 1000 bornes» une transversale entre Dinan et Besançon. Ils avaient passé la nuit dans la salle de sport de Bains

En septembre 2021 nous avions fait un séjour d'une semaine dans les Pyrénées au Pays Basque où nous avons pu apprécier le relief tourmenté des routes locales

En septembre cette année, le séjour s'est déroulé à Deauville, avec hébergement en chalets dans un camping. Nous étions 13 cyclos.(es) et 7 marcheuses

Chaque jour les circuits d'environ 100 km, nous ont fait découvrir (ou redécouvrir) les sites des bords de mer : Honfleur, le Pont de Normandie, Trouville, Cabourg, le mont Canisy ...ainsi que le pays d'Auge : Pont l'Evêque, Lisieux, Beuron, Le Marais Vernier....par des petites routes parfois très pentues au milieu des collines

Et le soir bien sûr récupération au restaurant du camping après un apéritif bien mérité dans un des chalets.

Mi-octobre, nous sommes allés à la rencontre de Xavier Dréan et de Jean Hamon (158 ans à

eux deux) qui achevaient leur périple autour de la Bretagne, soit 1098 km en 12 jours

Après un passage à Ste Anne d'Auray, aux alignements de Carnac et la traversée de la rade de Lorient en «batobus», ils ont longé la côte : Fort Bloqué, Guidel, Moëlan sur Mer et dégusté quelques galettes à Pont Aven

Ensuite Concarneau, St Guénolé, une tartine de Paté Hénaff à Pouldreuzic, la Pointe du Raz, la Pointe du Van, Douarnenez et le tour de la Presqu'île de Crozon avec de belles côtes, mais aussi de belles descentes

Une pause à Plougastel-Daoulas pour déguster les dernières fraises de la saison et ils franchissent le pont de l'Iroise

Après une journée de repos à Brest, direction la Pointe St Mathieu, les Abers, la Baie de Morlaix, Plestin les Grèves et les algues vertes, Perros-Guirec et la côte de granit rose, et la bise à la Paimpolaise.

Puis la Baie de St Briec, le Cap Fréhel, St Lunaire, la Rance, Cancale, St Brolade dernier passage en bord de mer (où les cyclos de l'ABC faisaient un aller-retour de 250 km dans la journée au siècle dernier) et c'est le retour par St Aubin du Cormier, Vitré et une petite incursion en Loire Atlantique ; avant de nous retrouver autour d'un bon repas au restaurant de Langon

Pour l'hébergement, ils avaient retenu des chambres d'hôtes, dont une à Trégunc a fait cette réponse étonnante au mail de réservation : « Pas besoin d'envoyer d'acompte, vous ne paierez qu'une fois le séjour réalisé si vous êtes contents »

Pour la restauration, c'était plus aléatoire ! Heureusement, leurs épouses se sont montrées expertes en logistique

Question météo, hormis un crachin typiquement breton au départ, et une bonne pluie le dernier jour, il a fait beau .....comme toujours en Bretagne en automne !

A la lecture de tous ces lieux mythiques, on regrette de ne pas avoir fait le tour avec eux ; mais ça pourrait être une idée pour un futur projet !

Au vu de ce bilan 2022, si vous vous sentez quelque affinité avec cette façon de pratiquer la bicyclette, n'hésitez pas à nous contacter Antoine Marchand (Président) : 07 69 55 92 47

*Le Secrétaire : Alain Chesné*



# L'Aéro-Club Redonnais

1948, naissance de l'Aéro-Club Redonnais, puis 1973 construction de la piste de l'actuel aérodrome implanté sur les communes de Sainte-Marie et de Bains-sur-Oust, mais le début de l'aviation en pays redonnais est beaucoup plus ancien que cela.

En effet, le premier meeting aérien, rassemblant plus de 20 000 personnes, est présenté, là où se situe l'actuel hippodrome de Redon en avril 1912, quelques jours avant le naufrage du Titanic.

L'aviation, dans le pays de Redon, est donc une vieille histoire et fait partie du patrimoine historique local.

Depuis 1948, nombre de présidents se sont succédés avec dévouement et altruisme pour en faire LE club qu'est aujourd'hui l'Aéro-Club Redonnais.

Les présidents les plus marquants de ces dernières décennies sont René PERRIN avec 25 années de présidence et Thierry PERRET, homme de grande valeur avec une capacité de travail hors norme, plus de 10 années de dévouement, et toujours dans l'équipe de direction.

Pour ma part, une douzaine d'années de vice présidence et maintenant Président depuis 2021. Plus qu'un président, je me situe comme un chef d'orchestre. Un orchestre aux mélodies bien variées tant nos activités sont nombreuses et parfois complexes.

L'Aéro-Club-Redonnais est une association dite "loi 1901" profondément, viscéralement, devrais-je dire, attachée au monde associatif et à la notion de bénévolat dans le but de promouvoir, développer et rendre accessible l'aviation de loisir au plus grand nombre et notre action est toute particulièrement orientée vers les jeunes.

Notre activité principale est l'ECOLE DE PILOTAGE, porte d'entrée pour un monde de rêve dans une réalité bien actuelle pour les jeunes et parfois, très jeunes.

Cette porte d'entrée dans ce monde si mystérieux mais aussi tellement fascinant se nomme le BIA, Brevet d'initiation Aéronautique.

Formation initiée par la FFA, Fédération Française Aéronautique

et validée annuellement (avril ou mai) par un examen de l'Education Nationale. Les candidats reçus à cet examen, peuvent prétendre à divers bourses pouvant s'approcher des 2000€ pour financer des cours de pilotage. Cette formation théorique est GRATUITE et dispensée aux jeunes du pays de Redon, quel que soit leur établissement scolaire, grâce à un très fort partenariat entre l'Aéro-Club et le lycée Marcel CALLO. Les formateurs, tous bénévoles, intervenants dans cette formation vont de l'ingénieur au pilote d'hélicoptères, de l'enseignant à l'instructeur avion en passant par le pilote de ligne et pilote de chasse.....excusez du peu !

Dès 13 ans, le rêve devient réalité pour NOS jeunes qui s'engagent dans ces cours BIA.

L'ECOLE DE PILOTAGE, riche d'un panel d'instructeurs souvent enivré, parfois jaloué, forme des pilotes allant du brevet le plus élémentaire, telle que le brevet ULM, puis le LAPL européen, le PPL, brevet de pilote privé, et toutes les qualifications complémentaires jusqu'à la qualification bimoteurs et vol aux instruments dit IFR.

A ce jour, sur 600 clubs du territoire français, l'Aéro-Club-Redonnais est LE SEUL club ayant démontré ses capacités et ses compétences et obtenu l'agrément de la DGAC pour dispenser cette formation dite ATO IFR. C'est le plus haut niveau d'exigence en aéronautique privée, non commerciale.

Parmi nos autres activités, l'Aéro-Club Redonnais met en location ses avions à disposition des membres du club qui sont déjà brevetés.

Deux de nos membres, qualifiés mécanicien aéronautique, assurent l'entretien et la maintenance de nos appareils en étroite collaboration avec la société RMA-Rennes.

Activité beaucoup moins connue et pourtant combien importante dans un territoire rural. Depuis de nombreux mois, l'aérodrome accueille les ruches d'un apiculteur local et cette démarche a initié une étude d'un organisme national 'BIO-DIVERSITE' et, après audition et inspection, l'aérodrome de Redon-Bains-Sur-Oust est maintenant référencé par cet organisme

pour la qualité de son environnement et tout particulièrement en terme de diversité des insectes et oiseaux, diversité de sa flore et qualité de son sol. Ce n'est pas anodin...et ce n'est pas un hasard. En savoir plus sur le site :

[biodiu@ff-aero.fr](mailto:biodiu@ff-aero.fr)

Pour le compte de Redon-Agglomération, l'Aéro-Club Redonnais est gestionnaire de l'aérodrome, et assure le bon fonctionnement de ce bien communautaire, ouvert à la CAP, circulation aérienne publique, et maillon essentiel de la sécurité aérienne dans le quadrilatère Nantes-Saint-Nazaire Vannes-Rennes puisque terrain d'accueil et de déroutement privilégié de l'aviation dite 'générale'.

Les hangars font partie de cette mission de gestionnaire et abritent 17 appareils dont trois sont la propriété de l'aéro-club.

Léonard de Vinci écrivait ceci : « Une fois que vous aurez goûté au vol, vous marcherez à jamais les yeux tournés vers le ciel, car c'est là que vous êtes allés, et c'est là que toujours vous désirez ardemment retourner »

Hé oui, voler est une passion..... Passion tout à fait accessible, contrairement aux idées reçues et parfois volontairement faussées. Non, l'aviation de loisir n'est pas réservée aux "nantis". Voler est accessible intellectuellement et financièrement.

Cette passion, l'Aéro-Club Redonnais la partage avec les vols de découverte, dit affectueusement, baptême de l'air, mais aussi des balades en partenariat et sous couvert de la plateforme WINGLY, sorte de 'Blabla-car' de l'aviation et aussi les vols TLM, tenir le manche ; Vous êtes réellement le pilote de l'avion, accompagné d'un instructeur pour un moment inoubliable et magique.

Je vous ai mis l'eau à la bouche et aiguisé votre curiosité ? Visitez notre site : [ac.redon](http://ac.redon), ou bien écrivez-nous : [ac.redon@wanadoo.fr](mailto:ac.redon@wanadoo.fr), ou mieux encore, venez partager avec nous croissants et café le premier samedi de chaque mois, dès 9h00, c'est gratuit et ouvert à tous.

*Au plaisir de vous rencontrer,  
Ludovic CADIOU,  
Président Aéro-Club-Redonnais.*

## LES AMIS DU PATRIMOINE BAINSOIS

Les Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre dernier ont été un franc succès. A Bains, elles étaient organisées par Les Amis du Patrimoine Bainsois.

Les samedi et dimanche, une cinquantaine de personnes a pu monter dans le clocher et admirer la nef de l'église depuis le 2<sup>ème</sup> palier, splendide ! La visite était animée par Jean MACÉ, président de l'association.

**Dimanche 18 septembre**, il était proposé une balade chantée et contée par Calixe autour du bourg, balade qui est passée par les ruines du château de la Rouardais dont l'exposé effectué par Ginette FONTAN était passionnant. Ensuite le public s'est retrouvé au domaine de la Fosse-Piquet pour déguster galettes/saucisses et tartines de pâté. Pour ce faire, l'association a remis en marche le four du domaine. Des bénévoles des APB se sont activés quelques jours en amont pour chauffer le four inactif depuis quelques années. En tout début d'après-midi, des anciens véhicules de l'ABAC (Association Bainsoise des Automobiles de Collection) sont venus agrémenter cette animation. La journée s'est terminée en chant à répondre.

**RENDEZ-VOUS EST DONNÉ EN 2023, LES 16 ET 17 SEPTEMBRE POUR LES PROCHAINES JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Fort de cette mobilisation de la population bainsoise, l'association des APB lance un projet de recherche sur les noms des villages, hameaux, lieux-dits : leur origine, des faits historiques ou anecdotiques qui s'y seraient déroulés, des noms de famille qui auraient pu donner leur nom à ce même village.

L'association est prête à collecter auprès de nos anciens des histoires, des faits voire des légendes ou toute autre information.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous narrer vos connaissances et renseignements sur un village qui vous tient à cœur. Les résultats des recherches seront divulgués dans un prochain bulletin municipal.

Contact par mail : [patrimoinebainsois35@gmail.com](mailto:patrimoinebainsois35@gmail.com)

Merci pour l'attention que vous porterez à notre démarche.



## "LES PATCHS DE L'OUST"

L'association "Les Patchs de l'Oust" compte treize personnes qui se réunissent le lundi de 10h à 17h à la salle de l'Oust. Nous déjeunons ensemble dans la convivialité. La cotisation s'élève à 40 euros pour l'année. (possibilité de venir à la demi journée). Nos activités concernent le patchwork, la broderie et les travaux d'aiguilles.

Les projets sont définis en fonction des envies et des motivations du groupe. Chaque adhérente partage son savoir-faire mais nous recevons aussi des intervenants lors d'apprentissages de techniques bien précises.

Nous organisons des sorties :

- visite d'expositions ;
- achats de matériel et tissus ;
- sortie de fin d'année

et participons aux diverses manifestations organisées à Bains.

L'association exposera ses réalisations tout le mois de Janvier à la médiathèque

de Bains-sur-Oust et tout le mois de février à la bibliothèque de Saint-Nicolas-de-Redon.



"Paroles..."

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contact :

Claire Deloison

[clairedeloison@orange.fr](mailto:clairedeloison@orange.fr)

02 99 71 18 02

06 42 65 48 63

## NOMINOË S'ENVOLE EN BALLON, ET RESSURGIT À L'AUTRE BOUT DE LA BRETAGNE !

Cet été, le 4 août, le gros ballon de Ballon, une création « gonflée » de l'association redonnaise Les Semeurs d'Etoiles a animé le festival des Ballons du monde à La Carrière de Fégréac (44). Il est revenu à Bains pour les 40 ans du cercle celtique Korollerien ar Vro, et on le reverra bientôt, car nos amis Semeurs d'étoiles comptent bien le relancer bien haut dans le ciel !

*Le fameux ballon de Nominoë, après le Festival des Ballons du monde à Fégréac, est apparu dans la salle des sports de Bains pour les 40 ans de Korollerien ar Vro (Photo P. Renaud).*

Et en juillet-août, les balades contées et les rallyes ludiques « Sur les pas d'un roi breton : Nominoë » ont trouvé leur public, proposés dans la programmation « Au fil de l'été » de l'Office de Tourisme de Redon. Une nouveauté appréciée cette année : une veillée scénique sur le terrain de Ballon, le soir du 1<sup>er</sup> août, a fait revivre le Moyen-Âge, avec un monument illuminé et des contes inspirés par l'Histoire du lieu.

*Une veillée scénique a eu lieu le 1<sup>er</sup> août sur le terrain de La Bataille, une occasion d'y tester un dispositif d'illumination multicolore. (Photo P. Renaud).*

Et comme nous le disions dans le précédent bulletin, Nominoë ne se contente plus de notre commune et de Dol-de-Bretagne puisqu'après la statue de granit de 6m de haut inaugurée l'an dernier à Saint-Aubin du Cormier (au nord de Rennes), une autre, monumentale, se dresse depuis quelques mois à Landevennec, près de Brest. Sculptée dans un bloc de granit bleu de 19 tonnes, elle y annonce un projet « BREIZH ODYSSEE », qui sera une ambitieuse scénographie de l'Histoire de Bretagne !

Pour accompagner ce projet, et lui rendre visite l'été prochain, après son ouverture publique, passez donc voir le site : <https://www.breizh-odyssee.bzh/>

Une nouvelle statue de Nominoë vient d'être érigée sur le site d'un futur musée de l'Histoire de Bretagne, le BREIZH ODYSSEE, à Landevennec (29) (Photo du site internet).

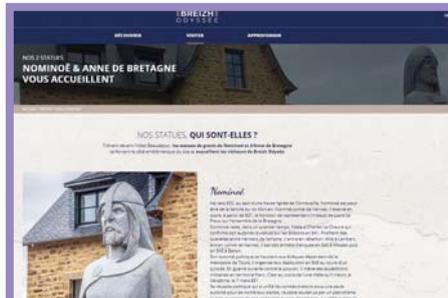
Contact : Comité Poellgor Gouel Ballon, Mairie de Bains, Louis Apperry (06 87 23 30 08 ou [apperryl@aol.com](mailto:apperryl@aol.com)) ou Patrick Renaud (06 71 26 61 81)

Et venez visiter notre site internet <https://bretagne845.wordpress.com/>, et notre page Facebook  « Poellgor Gouel Ballon – Nominoë »

*Patrick RENAUD*



2022.08.27 :Ballon de Nominoë à Korollerien.



Nominoë à Landevennec site 2022.



## L'OMSCL S'ARRÊTE...

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents d'associations.

C'est avec regret que je vous informe que l'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs s'arrête.

L'OMSCL, créé dans les années 80, a vécu pendant ces décennies des moments forts agréables grâce à vous tous les bénévoles.

L'OMSCL a fédéré pendant tout ce temps diverses manifestations, créé des emplois, etc.

Depuis quelques années la situation de l'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs avait commencé à changer. Les bénévoles se sont faits de plus en plus rares pour intégrer le bureau, ainsi que la place du président.

C'est pour cela que le samedi 15 octobre 2022, une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu à la salle polyvalente pour prendre une décision sur l'avenir de l'OMSCL.

En respectant les statuts et la Loi de 1901, l'OMSCL a été dissoute par vote aux 2/3.

Ceci-dit, il faut garder en mémoire toutes les belles choses qui se sont passées et je remercie au nom du bureau et moi-même toutes les personnes, bénévoles, associations, municipalité et services techniques qui ont participé de près ou de loin à cette aventure qui a été formidable.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement Jean-Yves Dagnaud fondateur de l'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs ainsi que les présidents successifs. Tous ont permis de fédérer les associations pendant toutes ces années.

*Une page se tourne, mais les souvenirs restent...*

*Le président, Marc Talavera*

## RETRouvailles QUÉBÉCOISES

Quatre ans après la venue de Québécois, descendants de Michel Saindon, né à St Méen et émigré en Acadie vers 1730, une délégation de 5 personnes s'est rendue cet été au Québec.

Nous avons rencontré nos cousins Québécois sur la terre ancestrale de Michel à Cacouna, où une plaque, mentionnant sa date et son lieu de naissance a été dévoilée.

Après cette cérémonie nous nous sommes rendus à Notre Dame du Portage, lieu de rendez-vous de leur assemblée générale, suivi d'un repas. A cette occasion, nous avons remis un tableau de la chapelle St Méen, peint par notre adhérente Chantal.

Le lendemain nous avons fait la visite de Cacouna et ses environs, ayant pour guides André Saindon et André Sindon, deux généalogistes férus d'histoire et ayant contribué à nos échanges franco-québécois. La généalogie est une rencontre avec son histoire familiale et l'Histoire.



Article rédigé par le Cercle de Généalogie de Pays de l'Oust et Vilaine (CGPOV)



*Remise tableau*



*Visite de Cacouna (réserve indienne)*

Retrouvailles



*Devoilement de la plaque*

## KOROLLERIEN AR VRO

L'association est toujours très active, et en pleine forme. Elle a surtout atteint un très bel âge " 40 ANS". Beaucoup de monde à la Salle des Sports, le week-end du 27/28 août, où K.A.V fêtait son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Une fête réussie, un événement partagé en pleine amitié avec 3 autres groupes "Bagad Nominoë de Redon, Le Cercle Celtique de St Nazaire, et le groupe invité d'honneur "la Quatretto Chiracoise", de Lozère. L'hébergement leur était réservé dans nos familles. Le temps fort de ce week-end était le samedi après-midi :

Rendez-vous à la salle des Sports à 14H30 pour un "SPECTACLE GRATUIT".

Chaque groupe a présenté son spectacle devant de nombreux spectateurs qui n'ont pas regretté d'être venus. A 18H30 pour clôturer le spectacle, une danse finale avec tout le monde. Un anniversaire qui a connu une fois de plus un SUCCES. Pour finir cet événement festif nous nous sommes retrouvés à la salle Polyvalente pour la réception officielle avec 2 représentants de la Municipalité, pour échanges de cadeaux avec nos groupes invités. La soirée s'est prolongée par un repas en commun, suivi d'un bal folk privé. Le lendemain nos hôtes ont visité le Golfe du Morbihan.

K.A.V c'est aussi un groupe d'enfants qui présente également des animations en costumes, les premiers enfants qui ont débuté il

y a quelques années sont maintenant dans le groupe adulte. Depuis la rentrée de septembre 2022, de nouvelles personnes n'ayant jamais pratiqué la danse Bretonne, nous rejoignent pour s'initier et apprendre simplement pour le plaisir de danser, avec d'autant plus d'intérêts que, grâce à Alain Macé, notre moniteur principal, nous apprenons régulièrement de nouvelles danses.

Nous avons assuré diverses animations, et surtout participé à la vie associative de notre commune : (fête de la musique avec les enfants costumés et KANERIEN NOMINOE, le 25 septembre, avec une prestation remarquée à la fête de la galette à Pipriac, avec les enfants, ados et adultes, et KANERIEN. Et le dimanche 23 octobre un rendez-vous annuel important : le défilé lors de la Bogue. Enfants, ados et adultes, même les plus petits ont mis les bouchées doubles pour être prêts, tous fiers d'arborer leurs costumes pour la 1<sup>ère</sup> fois pour quelques-uns d'entre eux.

Les KANERIEN ont à nouveau eu un vif succès pour leur prestation au parcours d'OCTOBRE ROSE. BRAVO à tous et à toutes. K.A.V est une grande famille qui ne cesse de s'agrandir à nouveau.

K.A.V a toujours des projets et pour 2023, l'agenda des animations commence à se remplir, avec en point d'orgue la participation à l'Européade à GHOTA en Allemagne en juillet.

"Danse..."





## ○ VTT

Une rando le dimanche 5 mars, des journées d'entretien des circuits et un souhait

La rando Nominoë le dimanche 5 mars

Le club « Les Randonneurs de Bains Sur Oust » organisera sa traditionnelle « Rando Nominoë » le dimanche 5 mars. L'organisation travaille actuellement pour vous proposer 3 circuits pédestres (8,12, 18 km), 3 circuits VTT (25, 35 et 45 km) . Le club cyclo de l'ABC se joindra à nouveau à l'organisation pour proposer un circuit cyclo.

Un appel aux volontaires pour 3 journées d'entretien des circuits

Hormis l'entretien et la remise en état des circuits réalisés par les membres du club, des journées collectives ouvertes à toutes les bonnes volontés sont programmées le samedi 26 novembre 2022, le samedi 10 décembre 2022 et le samedi 14 janvier 2023.

Via, un passage sous la Redon-La Gacilly ...La réalisation de la voie douce à Saint Perreux fait des envieux !

La mise en service de la voie douce sous la départementale à Saint Perreux nous fait rêver. Une structure identique sous la Redon-La Gacilly au niveau de l'étang de Via ne serait pas un luxe pour sécuriser la traversée de cet axe très dangereux fréquentés par de nombreux utilisateurs (associations, clubs sportifs des écoles, les manifestations (rando, trail, ...), ...les particuliers).

A une époque, où on parle de mobilité douce, sécurisation, schéma d'aménagement, développement durable, il nous paraît indispensable que les collectivités locales (mairie de Redon et de Bains), Redon Agglo, département 35), travaillent sur le sujet en concertation avec les usagers.

Le club vous invite à rejoindre l'association :

Pour ceux qui le souhaitent, il est toujours possible de rejoindre le club pour pratiquer la randonnée pédestre et/ou VTT.

Contact et renseignement : [bruno.geffray48@orange.fr](mailto:bruno.geffray48@orange.fr)

"Paroles..."

## L'OUTIL EN MAIN BAINSOIS

"L'Outil en Main Bainsois a rouvert ses ateliers le mercredi 14 septembre, fiers de nos 14 enfants accueillis par tous nos bénévoles, soit 22 avec aussi de nouveaux ateliers: Denise, en tricot, Roger, en faïences, Michel en ébéniste/menuisier, mais aussi des renforts en couture avec Monique, en cuisine avec Yasmine. Nous pouvons ainsi recevoir les enfants en tranquillité, même si nous recherchons toujours activement des gens de métier

Pour cette saison 2022-2023, nous avons lancé le projet d'un TACOT, voiture à pédales, aux couleurs de l'Outil en Main, avec l'aide de tous les enfants. Celui-ci est actuellement en phase de "gros oeuvre" mais bientôt, les enfants pourront travailler, avec l'aide de nos bénévoles pour l'électricité, l'habillage, la décoration... Vous pourrez suivre ce beau projet sur notre page Facebook ou notre site Internet ([www.loutilenmain-bainsois.myassoc.org](http://www.loutilenmain-bainsois.myassoc.org)). D'autres projets vont suivre.... Ainsi, toujours avec l'aide des enfants, l'école Saint-Joseph a lancé l'idée de "crayons" décoratifs et la Mairie, une boîte à livres.... Nous sommes fiers que notre Association puisse ainsi contribuer à la décoration du village. Pas d'inquiétude, là aussi, Page et Internet seront mis à jour et vous pourrez ainsi suivre ces travaux!!

Comme chaque année, L'Outil en Main Bainsois sera présent sur le Marché de Noël. Vous

pourrez voir certaines créations des enfants, mais aussi avoir de idées de déco-

ration. Nous organisons, aussi, les 03 mars et 07 avril 2023, des concours de belote. Là aussi, nous vous tiendrons au courant via affiches et panneau d'affichage de Bains-sur-Oust.

Enfin, pour nos 10 ans d'existence (déjà!), nous allons organiser une grande rencontre: tenter de réunir tous les enfants ayant participé aux différents ateliers depuis la création de l'Association, mais aussi les bénévoles. Plusieurs dates ont déjà été définies, mais il nous faut déjà tenter de contacter les enfants et les bénévoles avant de valider définitivement cette date. Encore de bien beaux souvenirs!

Malgré toutes ces bonnes nouvelles, nous sommes toujours à la recherche de gens de métier (photographe, domotique, carreleur, plombier, mécanique auto et/ou 2 routes, coiffeur, ...). N'hésitez pas: si vous avez le temps libre le mercredi après-midi de 14h à 16h hors vacances scolaires, alors venez nous rejoindre. Vous pouvez aussi venir échanger en nos ateliers 5 Le Clos du Bignon, Bains-sur-Oust ou nous écrire : [oembainssecretariat@free.fr](mailto:oembainssecretariat@free.fr)."



## LA REINE DES PRÉS

En cette période de révision du PLU l'association La Reine des Prés se réjouit des deux premières orientations retenues en matière d'aménagement et d'urbanisme.

### Orientation 1 - ASSURER UN DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

**Objectif n° 1 :** Préserver la trame bleue communale.

**Objectif n° 2 :** Conserver l'abondante trame verte Bainsoise.

« Les boisements et haies bocagères présentent un intérêt paysager, écologique et énergétique indéniable. Ils représentent 15 % du territoire. Leur protection systématique irait à l'encontre de la qualité paysagère bainsoise et du bon fonctionnement des écosystème aquatiques.

Il sera donc procédé à la détermination des haies, coulées vertes et boisements qu'il sera judicieux de préserver. »

**Objectif n° 3 :** Sauvegarder les multiples réservoirs de biodiversité.

« Plusieurs réservoirs de biodiversité et corridors écologiques ont été identifiés. Ce sont des milieux naturels permettant aux espèces faunistiques et floristiques de réaliser leur cycle de vie, les corridors permettant l'évolution des espèces entre les différents réservoirs. Le PLU assurera la préservation et la protection du site Natura 2000 (Marais de Vilaine) et la ZNIEFF (confluence Oust AFF), milieux naturels contribuant significativement à la trame verte et bleue communale. Par ailleurs les multiples corridors écologiques, assurant des connexions entre les nombreux réservoirs de biodiversité communaux et intercommunaux seront préservés . »

### Orientation 2 - PRESERVER LES PAYSAGES BAINSOIS

-Ces déclarations faites, les pratiques qui en découlent appellent un certain nombre de réserves.

- Les bois et forêts, patrimoine naturel, semblent menacés à Bains.

Pour illustrer notre propos, nous prendrons l'exemple de l'autorisation d'abattre, délivrée en 2019, pour plus de 5 ha de feuillus variés et résineux, au lieu dit Boghan.

Ce bois est en Zone Naturelle Protégée Paysage au PLU, au bord du ruisseau du Mothay prolongement de Natura 2000, dans la continuité écologique liée à la trame bleue et verte.

Malgré l'opposition des riverains et associations, une coupe rase est pratiquée sans distinction d'espèces, ni de maturité, fin 2021.

L'association ne s'oppose pas aux coupes de bois. Elle soulève la question d'un équilibre à trouver entre enjeux économiques et écologiques. Par contre, l'association s'oppose aux coupes rases et systématiques des bois, destructrices de la biodiversité, et souhaite que soient pratiquées des coupes raisonnées prenant en compte les enjeux de la biodiversité et des écosystèmes.

Consciente de la complexité technique et humaine de ce type de demandes, l'association suggère la mise en place d'une méthodologie avec le soutien et la participation systématique des services compétents de l'État, voire d'associations de protection de l'environnement et de la biodiversité, de membres de la commission environnement..... L'objectif étant de décider de la protection des haies et bois sur des critères d'intérêt écologique, paysager, énergétique (régulation hydraulique, lutte contre l'érosion et les vents dominants, protection des écosystèmes et de la biodiversité).

Par ailleurs la commune ne dispose d'aucun inventaire des haies et boisements qui courent près de 1200 ha du territoire, ce qui paraît essentiel pour connaître le territoire et prendre les mesures de protection qui s'imposent.

A l'image d'un certain nombre de communes du territoire, nous encourageons la municipalité à s'engager rapidement dans une démarche d'inventaires voire d' « Atlas de la Biodiversité » impliquant tous les citoyens et acteurs du territoire.

Face aux enjeux climatiques qui nous attendent, la préservation de la biodiversité devient une priorité absolue.

”Paroles...”



● ● ● **THÉÂTRE LA TROUPE NOMINOË** ● ● ●

Silence demandé... Moteur... ça tourne... Action !



Voici en quelques mots le résumé de la pièce de théâtre que nous aurons le plaisir de vous présenter en janvier et février prochains.

Allez on vous en dit un peu plus : « Silence on tourne » est une pièce de Patrick Haudecoeur et Gérard Sibleyras.

L'histoire : Installée dans un théâtre pour les besoins d'un film, une équipe de cinéma s'apprête à tourner une scène cruciale... Un mari trompé doit assassiner, en pleine représentation, l'amant de sa femme. Mais si les caméras sont bien en place, tout le reste (comédiens, techniciens, décors...) va à vau-l'eau ! Entre un producteur véreux, un réalisateur entiché, une actrice opportuniste et d'autres personnages hauts en couleur, rien ne va se passer comme prévu !

Vous assisterez au préalable à une scénette interprétée par les jeunes de notre troupe.

Après un grand succès en 2020 avec la pièce « si c'était à refaire » de Laurent Ruquier et une saison 2021 sans théâtre due au passage de Mr COVID, nous sommes heureux et impatients de remonter sur les planches avec pour principaux buts : vous faire rire et partager un moment convivial avec vous.

8 représentations sont prévues (dont vous trouverez les dates ci-dessous) et nous vous attendons nombreux. Pensez à réserver, n'attendez pas la dernière séance car nous sommes toujours peinés de refuser des spectateurs.

Nous jouerons à la salle polyvalente de Bains-sur-Oust. Mais quel bonheur d'apprendre que, ça y est, notre Patronage va enfin être renouvelé ! La Commune a en effet lancé le projet ainsi que la réhabilitation du domaine de la Fosse Piquet et souhaite y associer l'ensemble de la population Bainsoise. Quelle chance, profitons-en !

N'hésitez pas à exprimer vos avis, vos envies et vos besoins aux différentes permanences organisées par la Mairie et les architectes.

En ce qui nous concerne, nous souhaitons que le Patronage redevienne une salle de spectacle, fonctionnelle, authentique et confortable, d'au moins 200 places avec un l'ajout d'une annexe pour les coulisses, les sanitaires et la buvette.

Mais pour le moment, place à la bonne humeur et au spectacle ! Vivement janvier 2023 !

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

**POUR LA TROUPE NOMINOË**

Maryuonne CHEVAL

Nathalie RAITHIER

Virginie GRIMAUD

**REPRÉSENTATIONS**

**JANVIER**

SAMEDI 21 / DIMANCHE 22

SAMEDI 28 / DIMANCHE 29

**FEVRIER**

SAMEDI 4 / DIMANCHE 5

VENDREDI 10 / SAMEDI 11



”Paroles...”

## TRAIL DES 3 CHAPELLES À BAINS SUR OUST LE 18 MARS 2023

Notre 25<sup>ème</sup> édition se prépare depuis Septembre.

Ce sera la 28<sup>ème</sup> préparation car 1 année de fièvre aphteuse et 2 années de Covid nous ont empêchés d'effectuer celui-ci.

L'édition 2022 était une réussite après ces années sans Trail des 3 Chapelles, Les participants étaient au rendez-vous, nous avons 1203 inscriptions sur KLIKEGO.

Nous espérons être au même niveau pour le Trail 2023, de plus nous innovons, En ajoutant à nos parcours habituels (9-14-22-43km + marches 22 et 14km)

Un Trail 43km en relais par 4 coureurs

(Relais fait à chaque Chapelle avec passage de la puce au prochain coureur)

Les inscriptions se feront uniquement sur KLIKEGO à partir du 14 Novembre 2022.

Repas de fin de course et soirée dansante également.

Règlement et autres à voir sur le site « Trail3 Chapelles.fr 2023 » WEB : <http://trail3chapelles.fr/>

● ● ● Rendez-vous le 18 Mars 2023 ! ● ● ●

*A découvrir*



## INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

Prouvant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Sur la période du 1er septembre 2021 au 30 août 2022, 8 signalements d'intoxication accidentelle ont été déclarés dans le Morbihan impliquant 119 personnes dont 2 personnes ont été transportées vers un service d'urgence (aucun décès).

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

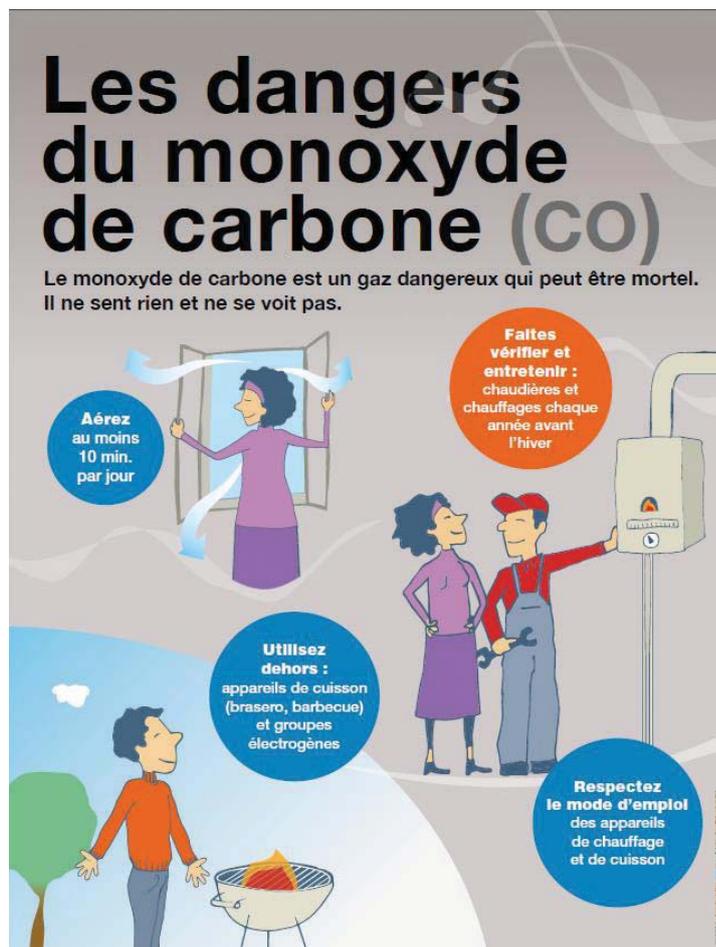
Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.



## SARL LE BIHAN ÉLAGAGE

Installé depuis juillet 2018 sur la commune de Bains sur oust.  
Arboriste élagueur, j'interviens sur tout type d'arbres et environnement.

J'ai aussi un rôle de conseil dans la taille et soins aux arbres.

J'ai fait l'acquisition d'une scierie mobile, pour revaloriser mon bois ( bois d'oeuvre, bois de charpente, planche de coffrage...).

J'interviens bien sûr chez les particuliers ainsi que dans les communes du le pays de Redon.



**M. LE BIHAN Anthony**

13 La Borde - 35600 Bains sur Oust

Portable : 06 31 74 07 33

A découvrir

## AIDE EMPLOI SERVICE



Structure d'insertion par l'activité économique, conventionnée par l'Etat, nous mettons à disposition du personnel auprès des collectivités, entreprises, associations et particuliers.  
Nous accompagnons les personnes sans emploi en difficultés sociales et professionnelles.



### Vous recherchez du personnel ?

Nous faisons le point sur vos besoins et établissons un devis.  
Nous recherchons le candidat correspondant à vos besoins.  
Nous nous occupons de toutes les démarches administratives et sommes réactifs et souples dans la gestion de nos contrats.  
Nous accompagnons le salarié dans sa prise de poste et tout au long de la mission.

### Vous recherchez un emploi ?

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé.  
Nous cherchons des missions adaptées à vos compétences.  
Nous vous proposons des formations et des ateliers pour évoluer dans votre projet professionnel.



1 RUE DU TRIBUNAL À REDON

02 99 71 20 62

contact@aideemploiservices.com

www.aideemploiservices.com

1 permanence par mois  
Médiathèque  
de Bains sur Oust



## NOUVEAU SERVICE SUR LA COMMUNE



### RECENSEMENT MILITAIRE : POURQUOI, QUAND, COMMENT ?

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**. Pourquoi, quand et comment se faire recenser ? Des réponses simples pour une action simple



#### Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

#### Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

#### Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important.

----- C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen. -----

A découvrir

## ÉTAT CIVIL du 2<sup>ème</sup> semestre 2022



### NAISSANCES

#### JUIN 2022

05 : Émy RACAPÉ  
10 : Sohan PETIT  
19 : Lyo LE CHANTOUX  
24 : Eden AIT MOUHA  
29 : Jules CORIOU

#### JUILLET 2022

03 : Nolwenn NOWAKO-  
WSKI  
30 : Mélio JAGOURY

#### AOÛT 2022

04 : Julia OLIVIER  
08 : Suleyman OZCAN  
08 : Seyit OZCAN  
16 : Andreas PERIGAUD  
17 : Arthur MOLLÉ

#### SEPTEMBRE 2022

02 : Mathis HERVÉ  
06 : Eva THOMAS  
21 : Noé JOLLIVET  
28 : César OGER RENAU-  
DIER  
29 : Louis NOBLET

#### NOVEMBRE 2022

02 : Auréllia GUILLAUME



### MARIAGES

#### JUIN 2022

04 :  
Constance MALLIÉ  
et Christophe PILET

08 :  
Nathalie MICHEL  
et Alain PENNEC

11 :  
Angélique DAGAUD  
et Gwénaél SAUVOUREL

11 :  
Francette KOUADIO et  
Sébastien PERROCHEAU

#### JUILLET 2022

02 :  
Roselyne SAUVOUREL  
et Patrice GUYOT

15 :  
Justine GUEHENNEUX  
et Gwendal JOUAN

23 :  
Clémence BOUAS  
et Tristan PRUDHOMME

#### AOÛT 2022

20 :  
Isabelle CODET  
et Philippe LEBAILLY



### DÉCÈS

#### MAI 2022

28 : CHEVRIER Gérard

#### JUIN 2022

02 : GEFFRAY née ROUXEL Marie  
16 : MARQUET née RIAUD  
Marie-Thérèse

#### JUILLET 2022

06 : COUTURIER François  
10 : MAGRÉ Michel  
11 : GILBERT née ROUXEL Alice  
12 : ROBLIN née DESPLANCHES  
Jeanine  
13 : DURET née BRETON Michèle  
28 : BOUSSAUD Claude

#### AOÛT 2022

10 : GUÉRIN née BOULLIAUX  
Yvonne  
13 : COLIN née GUÉRIF Yvette  
20 : JOUBAUD René  
29 : GUYOT née RIAUD Madeleine

#### SEPTEMBRE 2022

21 : ROBERT née JUHEL Marie  
24 : POIRIER née HÉMERY Marie

#### OCTOBRE 2022

1<sup>er</sup> : BOUGIT Jeanne  
05 : COUTURIER Jacques  
21 : MÉAUDE Gildas  
30 : MEHA Philippe  
31 : MIMOUNE Alain

#### NOVEMBRE 2022

04 : TANGUY née JAMINAIS  
Jacqueline  
04 : MONNIER Jean

#### DECEMBRE 2022

05 : DAGNAUD Jean Yves  
07 : SAMSON Éric

*Les Mariages et Naissances qui n'apparaissent pas dans le bulletin n'ont pas donné leur accord pour être publiés.*



# ÉTAT CIVIL

En application de l'article 9 du code civil relatif au respect de la vie privée, seuls peuvent figurer sur le bulletin municipal :

- La naissance des enfants dont les parents en ont expressément et par écrit donné l'autorisation ;
- Le mariage dont les époux ont signé une autorisation ;



—	<b>JANVIER</b>	<b>4</b>	<b>Exposition mensuelle Patchs de l'Oust (Médiathèque)</b>
		<b>21</b>	<b>Théâtre 20 H 30 (Salle Polyvalente)</b>
		<b>22</b>	<b>Théâtre 14 H 30 (Salle Polyvalente)</b>
		<b>28</b>	<b>Théâtre 20 H 30 (Salle Polyvalente)</b>
		<b>29</b>	<b>Théâtre 14 H 30 (Salle Polyvalente)</b>
—	<b>FEVRIER</b>	<b>4</b>	<b>Théâtre 20 H 30 (Salle Polyvalente)</b>
		<b>5</b>	<b>Théâtre 14 H 30 (Salle Polyvalente)</b>
		<b>10</b>	<b>Théâtre 20 H 30 (Salle Polyvalente)</b>
		<b>11</b>	<b>Théâtre 20 H 30 (Salle Polyvalente)</b>
		<b>13,14 Et 15</b>	<b>Stage Rathon Académie Futsal HIVER</b>
		<b>20</b>	<b>Concert de variétés 20 H 30 (salle de sport) au profit des maladies "tumeurs cérébrales"</b>
—	<b>MARS</b>	<b>3</b>	<b>Concours de belote - 20 H - l'Outil en Main (Salle Polyvalente)</b>
		<b>5</b>	<b>Rando (Les Randonneurs)</b>
		<b>11</b>	<b>Caranaval -Salle des Sports – APEL école St Joseph</b>
		<b>11</b>	<b>Tournoi de palets nocturne(Cadets Foot) – Halles du Lavoir</b>
		<b>17</b>	<b>Concert de Musique Irlandaise du Conservatoire de Redon (Salle Polyvalente)</b>
		<b>18</b>	<b>TRAIL des 3 Chapelles (3 salles du complexe sportif)</b>
		<b>19</b>	<b>Fest-deiz 14 H - K.A.V – salle polyvalente</b>
		<b>25</b>	<b>Bal Country - salle polyvalente</b>
—	<b>AVRIL</b>	<b>7</b>	<b>Concours de belote -20 H- l'Outil en main (Salle polyvalente)</b>
		<b>9</b>	<b>Chasse à l'Oeuf (Mairie) Parc du Château de Rouardaie</b>
		<b>17,18 et 19</b>	<b>Stage Rathon Académie PRINTEMPS</b>
		<b>29</b>	<b>Soirée Rougail du club, salle Polyvalente</b>
—	<b>MAI</b>	<b>1</b>	<b>Festival des Motos Anciennes -place Nominoë</b>
		<b>1</b>	<b>Vide-grenier – Amicale de l'école des Colibris (Halles du Lavoir</b>
		<b>11</b>	<b>Conférence sur l'Histoire de la Bretagne à la Mairie-Poellgor Gouel Ballon</b>
		<b>12</b>	<b>Portes ouvertes Ecole St Joseph</b>
		<b>13</b>	<b>Concours final de belote - salle polyvalente 20 H</b>
		<b>14</b>	<b>Commémoration Victoire de Nominoë</b>
		<b>28</b>	<b>Challenge de l'Oust Jeunes Séniors</b>
<b>29</b>	<b>Challenge de l'Oust jeunes U12 à U17</b>		
—	<b>JUIN</b>		<b>Fête de la Musique</b>
		<b>25</b>	<b>Pardon de la Chapelle St Méen</b>
		<b>25</b>	<b>Kermesse Ecole St Joseph</b>
—	<b>JUILLET</b>	<b>10,11,12 et 13</b>	<b>Stage Rathon Académie ETE</b>
		<b>28 au 30</b>	<b>Fête de l'Île aux pies</b>